

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

Opposition officielle

46 QUESTIONS

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

1^{ÈRE} OPPOSITION

QUESTION 1

Question **01**

Indiquer la somme dépensée en 2014-2015 (et les prévisions pour 2015-2016) par votre ministère et ses organismes pour l'informatique et les technologies de l'information.

Préciser s'il s'agit d'achats de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).

Réponse :

Dépenses en informatique et technologies de l'information	Dépenses 2014-2015
– Achat de logiciels ou de licences	53 901 \$
– Achat de matériel :	295 218 \$
– Services professionnels :	
• Services externes	2 639 246 \$
• Services du CSPQ	245 116 \$

Question **01**

Indiquer la somme dépensée en 2014-2015 (et les prévisions pour 2015-2016) par votre ministère et ses organisme pour l'informatique et les technologies de l'information. Préciser s'il s'agit d'achats de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).

Réponse :

	2014-2015
Services professionnels (services externes)	17 854,98 \$
Licences	47 306,63 \$
Logiciels	11 874,74 \$
Matériel	35 050,83 \$

Question 01

Indiquer la somme dépensée en 2014-2015 (et les prévisions pour 2015-2016) par votre ministère et ses organisme pour l'informatique et les technologies de l'information. Préciser s'il s'agit d'achats de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).

Réponse :

Catégorie de dépenses (en milliers de dollars)	2014-2015
Rémunération du personnel	570,6
Frais connexes	258,0
Services externes	271,6
Télécommunications	305,3
Acquisitions :	
- équipements informatiques	185,0
- achat de logiciels et licences	195,7
- modifications des applications	54,4
- infrastructure réseau	383,2

RÉGIE DES INSTALLATIONS OLYMPIQUES

Renseignements particuliers 1

Étude des crédits 2015-2016

Question **01**

Indiquer la somme dépensée en 2014-2015 (et les prévisions pour 2015-2016) par votre ministère et ses organismes pour l'informatique et les technologies de l'information. Préciser s'il s'agit d'achat de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).

Réponse :

Dépenses d'exploitation

	Réel 2014-2015 (\$)
Services professionnels internes (traitements)	575 443
Service – Maintenance informatique	146 020
Service – Support informatique	65 415
Service – Frais récurrents et licences	70 687
Matériaux – Divers	116
Progiciels et logiciels corporatifs	25 387
Équipement informatique	25 317

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

1^{ÈRE} OPPOSITION

QUESTION 2

Question **02**

Sommes versées par le ministère du Conseil exécutif dans le Fonds de partenariat touristique pour 2014-2015. Indiquer l'utilisation faite de ces sommes et fournir une ventilation par dépense.

Réponse :

Aucune.

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

1^{ÈRE} OPPOSITION

QUESTION 3

Question **03**

Recettes touristiques engendrées par l'industrie touristique québécoise en 2014-2015. Fournir une ventilation par région.

Réponse :

Les dépenses touristiques de 2013, 2014 et 2015 ne sont pas disponibles, par conséquent, c'est la performance touristique régionale de 2012 qui est présentée.

Région touristique visitée	Québec		Autres provinces		États-Unis		Autres pays		Total	
	M\$	%	M\$	%	M\$	%	M\$	%	M\$	%
Dépenses touristiques										
01 Îles-de-la-Madeleine	38*	0,4	–	–	1*	0,1	2*	0,2	40*	0,3
02 Gaspésie	280	3,1	15*	1,0	9*	0,8	31*	2,7	335	2,6
03 Bas-Saint-Laurent	296	3,2	12*	0,8	4*	0,4	12*	1,0	324	2,5
04 Région de Québec	1 292	14,1	202	13,6	226	21,9	221	19,0	1 941	15,1
05 Charlevoix	149*	1,6	3*	0,2	3*	0,3	6*	0,5	161*	1,3
06 Chaudière-Appalaches	355	3,9	14*	0,9	8*	0,8	7*	0,6	385	3,0
07 Mauricie	307	3,3	9*	0,6	5*	0,5	23*	2,0	345	2,7
08 Cantons-de-l'Est	600	6,6	56*	3,8	32*	3,1	21*	1,8	710	5,5
09 Montérégie	503	5,5	18*	1,2	21*	2,0	17*	1,4	559	4,4
10 Lanaudière	253	2,8	4*	0,2	6*	0,6	10*	0,9	273	2,1
11 Laurentides	793	8,7	101*	6,8	63*	6,1	54*	4,6	1 011	7,9
12 Montréal	1 279	14,0	785	52,9	570	55,3	667	57,2	3 301	25,7
13 Outaouais	389	4,2	81*	5,4	10*	0,9	14*	1,2	494	3,8
14 Abitibi-Témiscamingue	189*	2,1	21*	1,4	8*	0,8	3*	0,2	220	1,7
15 Saguenay-Lac-Saint-Jean	373	4,1	12*	0,8	11*	1,1	37*	3,2	433	3,4
16 Manicouagan	45*	0,5	1*	0,0	1*	0,1	14*	1,2	61*	0,5
17 Duplessis	58*	0,6	1*	0,1	7*	0,6	1*	0,1	67*	0,5
18 Baie-James	16*	0,2	–	–	6*	0,5	0*	0,0	22*	0,2
19 Laval	97*	1,1	9*	0,6	8*	0,7	6*	0,5	120*	0,9
20 Centre-du-Québec	209	2,3	7*	0,5	7*	0,7	7*	0,6	230	1,8
21 Nunavik	0*	0,0	–	–	4*	0,4	4*	0,3	8*	0,1
22 Eeyou Istchee	0*	0,0	0*	0,0	–	–	0*	0,0	0*	0,0
Non précisé	72*	0,8	11*	0,8	22*	2,1	8*	0,7	113*	0,9
Autres dépenses	1 564	17,1	122*	8,2	1 686	13,1
Recettes touristiques	9 157	100,0	1 483	100,0	1 031	100,0	1 165	100,0	12 836	100,0

* : Donnée fournie à titre indicatif et à utiliser avec réserve.

... : N'ayant pas lieu de figurer.

En raison de l'arrondissement des données, le total peut ne pas correspondre à la somme des parties.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les voyages des résidents du Canada et Enquête sur les voyages internationaux*, 2012.

Note : Afin d'avoir un portrait régional de la performance touristique, le ministère du Tourisme publie sur son site web un tableau qui ne traite que des dépenses des touristes, donc qui exclut les dépenses des excursionnistes. Le tableau ci-dessus tient compte à la fois des dépenses des touristes et des excursionnistes (total des visiteurs).

Définitions :

Autres dépenses : Dépenses effectuées au Québec par les Québécois pour des voyages faits à l'extérieur du Québec et part des frais payés aux transporteurs canadiens, par les Canadiens des autres provinces, qui est attribuée au Québec. Depuis 2011, ces dépenses sont considérées seulement si le voyage inclut au moins une nuitée au Canada.

Dépenses touristiques : Dépenses effectuées au Québec par tous les visiteurs.

Définition détaillée : Dépenses effectuées au cours d'un voyage au Québec par tous les visiteurs venant du Québec, des autres provinces canadiennes, des États-Unis et des autres pays que les États-Unis. Ces dépenses comprennent les dépenses effectuées pour

Question **03**

Recettes touristiques engendrées par l'industrie touristique québécoise en 2014-2015. Fournir une ventilation par région.

l'hébergement, la location de véhicule, le fonctionnement d'un véhicule privé ou loué, le transport local, les frais de transport payés aux transporteurs canadiens (avion, bateau, train...), les achats d'aliments et de boissons (restaurants, bars, hôtels et aux magasins durant le voyage), les sports et loisirs, les activités culturelles ou de divertissement, les vêtements, chaussures ou accessoires, et les autres achats (souvenirs, photos...).

Excursionnistes : Personnes qui ont fait un voyage aller-retour dans la même journée à l'extérieur de leur ville, dont la distance à l'aller est d'au moins 40 kilomètres.

Recettes touristiques : Comprend les dépenses touristiques et les autres dépenses.

Touristes : Personnes qui ont fait un voyage d'une nuit ou plus, mais d'une durée de moins de un an, à l'extérieur de leur ville et qui ont utilisé de l'hébergement commercial ou privé.

Visiteurs : Terme qui englobe à la fois les touristes et les excursionnistes.

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

1^{ÈRE} OPPOSITION

QUESTION 4

Question **04**

Recettes touristiques engendrées par l'industrie touristique québécoise en 2014-2015. Fournir une ventilation par secteur.

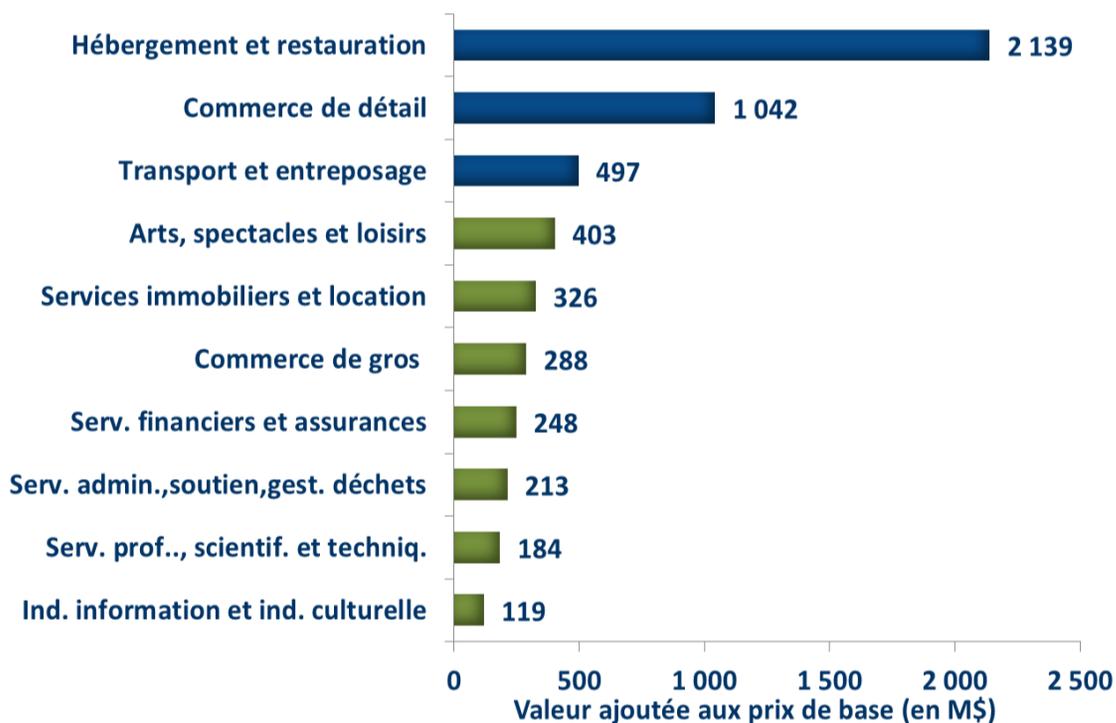
Réponse :

Il n'est pas possible de connaître la ventilation par secteur des recettes touristiques pour les années 2013, 2014 et 2015.

- Pour l'année 2013, les données officielles de Statistique Canada, qui permettront ensuite de procéder à la ventilation par secteur, seront diffusées d'ici la fin du printemps 2015.
- Les statistiques pour l'année 2014 seront diffusées d'ici la fin de l'année 2015; alors que celles de 2015 le seront en 2016.

Pour l'année 2012 (dernière année disponible), les recettes touristiques de 12,8 G\$ ont généré un produit intérieur brut (PIB) aux prix de base¹ de 7,0 G\$. À cet effet, les secteurs de l'hébergement, de la restauration ainsi que du commerce de détail récoltent **près de la moitié de ce PIB touristique (45,6 %)**.

**Principales industries ayant bénéficié du tourisme
Québec, 2012**



Sources : Étude d'impact économique pour le Québec de dépenses touristiques pour l'Année 2012, Institut de la statistique du Québec; Enquête sur les voyages des résidents du Canada et Enquête sur les voyages internationaux, Statistique Canada.

¹ Aussi nommé « valeur ajoutée aux prix de base ».

Question **04**

Recettes touristiques engendrées par l'industrie touristique québécoise en 2014-2015. Fournir une ventilation par secteur.

Définitions :

Autres dépenses : Dépenses effectuées au Québec par les Québécois pour des voyages faits à l'extérieur du Québec et part des frais payés aux transporteurs canadiens, par les Canadiens des autres provinces, qui est attribuée au Québec. Depuis 2011, ces dépenses sont considérées seulement si le voyage inclut au moins une nuitée au Canada.

Autres dépenses régionales : Sommes dépensées dans une région touristique par un de ses résidents en prévision d'un voyage dans une autre région touristique du Québec.

Dépenses touristiques : Dépenses effectuées au Québec par tous les visiteurs.

Définition détaillée : Dépenses effectuées au cours d'un voyage au Québec par tous les visiteurs venant du Québec, des autres provinces canadiennes, des États-Unis et des autres pays que les États-Unis. Ces dépenses comprennent les dépenses effectuées pour l'hébergement, la location de véhicule, le fonctionnement d'un véhicule privé ou loué, le transport local, les frais de transport payés aux transporteurs canadiens (avion, bateau, train...), les achats d'aliments et de boissons (restaurants, bars, hôtels et aux magasins durant le voyage), les sports et loisirs, les activités culturelles ou de divertissement, les vêtements, chaussures ou accessoires, et les autres achats (souvenirs, photos...).

Excursionnistes : Personnes qui ont fait un voyage aller-retour dans la même journée à l'extérieur de leur ville, dont la distance à l'aller est d'au moins 40 kilomètres.

Produit intérieur brut (PIB) du tourisme aux prix de base : Le PIB évalué aux prix de base (ou valeur ajoutée aux prix de base) correspond à la somme des rémunérations des facteurs de production, soit le salaire et le traitement avant impôts, le revenu net des entreprises individuelles et les autres revenus bruts avant impôts dans le modèle intersectoriel de l'Institut de la statistique du Québec. Les taxes sur la production et les subventions à la production sont incluses dans les autres revenus bruts.

Recettes touristiques : Comprend les dépenses touristiques et les autres dépenses.

Secteurs d'activités : La classification des secteurs d'activités se fait sur la base des établissements (entreprises) qui s'y retrouvent. L'activité à laquelle est associée la plus grande part de la valeur ajoutée est considérée comme l'activité principale de l'établissement, et l'établissement appartient ainsi à la classe correspondante (secteur d'activités).

Touristes : Personnes qui ont fait un voyage d'une nuit ou plus, mais d'une durée de moins de un an, à l'extérieur de leur ville et qui ont utilisé de l'hébergement commercial ou privé.

Visiteurs : Terme qui englobe à la fois les touristes et les excursionnistes.

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

1^{ÈRE} OPPOSITION

QUESTION 5

Question **05**

Dépenses de promotion touristique en 2014-2015, ventilation par dépense.

Préciser:

- a. au Québec;
- b. au Canada;
- c. aux États-Unis (par région);
- d. marchés outre-mer (par pays);
- e. méthodes utilisées pour chacune de ces régions (TV, radio, journaux, Internet, etc.);
- f. les fournisseurs de ces services avec copie des ententes de gré à gré et des contrats octroyés par soumission.

Réponse :

Dépenses de promotion touristique en 2014-2015

Les dépenses liées aux activités de promotion commerciale et de représentation internationale ne sont pas incluses.

Marchés	e) Méthodes utilisées	Ventilation	2014-2015
a) Québec	Télévision, radio, imprimé, campagne de bannières web et d'amorces vidéo, publications Facebook, marketing de recherche		1 249 364 \$ plus 522 387 \$ des partenaires
b) Canada	Promotions dans les journaux, les magazines et sur le Web, affichage dans les immeubles de Toronto		1 054 327 \$ plus 374 793 \$ des partenaires
c) États-Unis	Diffusion de vidéos promotionnelles, placements promotionnels dans des magazines, les journaux et sur le Web		2 184 479 \$ plus 176 526 \$ des partenaires
<ul style="list-style-type: none"> • Atlantique-Centre (New York) • Centre-Ouest (Chicago) • Côte Ouest • Écotourisme et tourisme d'aventure • États-Unis multi-territoire¹ • Nouvelle-Angleterre 		333 135 \$ plus 47 658 \$ des partenaires 146 280 \$ plus 6 526 \$ des partenaires 61 306 \$ 9 410 \$ plus 5 000 \$ des partenaires 1 628 646 \$ plus 108 092 \$ des partenaires 5 702 \$ plus 9 250 \$ des partenaires	
d) Marchés outre-mer	Promotions dans les journaux, les magazines et sur le Web, diffusion de vidéos promotionnelles, bande-annonce au cinéma et à la télévision, affichage, brochures, formation en ligne		3 229 689 \$ plus 899 113 \$ des partenaires
<ul style="list-style-type: none"> • Allemagne • Australie 		192 562 \$ plus 21 000 \$ des partenaires 20 201 \$	

¹ Ce poste inclut les dépenses pour les produits Chasse et pêche et Ski.

Question **05**

Dépenses de promotion touristique en 2014-2015, ventilation par dépense.

Préciser:

- a. au Québec;
- b. au Canada;
- c. aux États-Unis (par région);
- d. marchés outre-mer (par pays);
- e. méthodes utilisées pour chacune de ces régions (TV, radio, journaux, Internet, etc.);
- f. les fournisseurs de ces services avec copie des ententes de gré à gré et des contrats octroyés par soumission.

Marchés	e) Méthodes utilisées	Ventilation	2014-2015
<ul style="list-style-type: none"> • Chine continentale • Corée du sud • France et Belgique • Italie • Japon • Londres • Suisse 		291 473 \$ plus 6 558 \$ des partenaires 15 165 \$ plus 6 000 \$ des partenaires 2 077 756 \$ plus 842 113 \$ des partenaires 48 277 \$ plus 8 126 \$ des partenaires 64 488 \$ 314 684 \$ plus 316 \$ des partenaires 205 083 \$ plus 15 000 \$ des partenaires	
Amérique latine	Promotions dans les journaux, les magazines et sur le Web		365 370 \$ plus 57 044 \$ des partenaires
<ul style="list-style-type: none"> • Brésil • Mexique 		99 950 \$ plus 1 303 \$ des partenaires 265 420 \$ plus 55 741 \$ des partenaires	
Multi-Marchés	Promotion web, édition, photothèque, vidéothèque		1 544 158 \$ plus 8 748 \$ des partenaires

- f) Par mesure de protection de l'environnement et de développement durable, les copies des ententes de gré à gré et des contrats octroyés par soumission ne sont pas imprimées, mais pourront être transmises sur demande.

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

1^{ÈRE} OPPOSITION

QUESTION 6

Question **06**

Sommes engagées en 2014-2015 pour la campagne Québec Original, ainsi que les prévisions pour 2015-2016. Ventiler par médium (télé, radio, Web, imprimés, etc.), incluant une copie des contrats et des sous-contrats accordés à l'externe, s'il y a lieu.

Réponse :

2014-2015

Ventilation des coûts nets média par médium				
Télévision	Radio	Internet	Affichage	Imprimé
427 780 \$	245 298 \$	2 781 930 \$	519 695 \$	35 762 \$

Campagne faite avec les Agences Cossette et Lg2 (via le CSPQ).

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

1^{ÈRE} OPPOSITION

QUESTION 7

Question **07**

Crédits affectés à la représentation touristique du Québec à l'étranger, par pays, en 2014-2015. Préciser:

- a. le nombre de points de service et leur localisation;
- b. le nom des fournisseurs de ces points de services incluant une copie des ententes de gré à gré et des contrats octroyés par soumission;
- c. copie des rapports fournis au ministère du Tourisme par ces fournisseurs;
- d. le nombre de personnes y oeuvrant;
- e. les services offerts;
- f. les objectifs atteints.

Réponse :

Les montants affectés à la représentation du ministère du Tourisme (MTO) à l'extérieur du Québec pour la période du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2015 sont :

Points de service : représentation (marchés secondaires)	2014-2015
Toronto : Canada (Côte Ouest américaine)	751 250 \$
New York : Atlantique Centre, Nouvelle-Angleterre et Sud des ÉU	686 290 \$
Chicago : Centre Ouest des ÉU	269 894 \$
Paris : France (Belgique, Italie, Espagne)	1 054 948 \$
Londres : Royaume-Uni (Pays-Bas)	711 833 \$
Berlin : Allemagne (Suisse)	286 973 \$
Beijing : Chine (Corée du Sud)	202 216 \$
Mexico : Mexique (Brésil)	* 22 505 \$

* Contrairement aux dépenses des bureaux de représentation touristique du Québec à l'étranger, ce montant exclut tout salaire, car il s'agit d'une ressource du MTO spécialement affectée à ce poste et hébergée dans les locaux de la délégation du Québec.

a) et b) Nombre de points de services et localisation :

Localisations des bureaux	Noms des représentants
Berlin	MEK's Marketing Consulting Sev.
Londres	Aurora Marketing Limited (3280279)
Paris	B10 Conseil SARL
Chicago	Intermeet Inc.
New York	DQ Marketing and Public Relations Corporation
Toronto	Isabel Gil & Associates Inc.
Beijing	Compass public relations and consulting (Beijing) Ltd
Mexico	Affectation d'une ressource du Ministère

c) Rapports fournis par ces fournisseurs :

Par mesure de protection de l'environnement et de développement durable, les copies des rapports fournis par les fournisseurs ne sont pas imprimées, mais pourront être transmises sur demande.

d) Nombre de personnes y œuvrant : 26

e) Services offerts :

Accompagnement des entreprises québécoises dans leurs opérations de commercialisation et de démarchage auprès du réseau de distribution (voyagistes, agences détaillantes et de motivation, décideurs d'entreprises, associations), activités de commercialisation et de promotion en territoire, relations de presse et veille touristique.

Question **07**

Crédits affectés à la représentation touristique du Québec à l'étranger, par pays, en 2014-2015. Préciser:

- a. le nombre de points de service et leur localisation;
 - b. le nom des fournisseurs de ces points de services incluant une copie des ententes de gré à gré et des contrats octroyés par soumission;
 - c. copie des rapports fournis au ministère du Tourisme par ces fournisseurs;
 - d. le nombre de personnes y oeuvrant;
 - e. les services offerts;
 - f. les objectifs atteints.
-

f) Objectifs atteints :

- Obtention d'une visibilité internationale de la destination faisant en sorte que les touristes étrangers choisissent le Québec comme destination de vacances
- Accroissement de l'achalandage des touristes étrangers au Québec
- Augmentation des actions sur les marchés non traditionnels à potentiel élevé
- Étalement de la saison touristique (notamment en favorisant la croissance de l'expérience et des produits reliés à l'hiver)
- Veille et intelligence de marché :
 - Amélioration de la connaissance de TQ et de ses partenaires de l'industrie sur les tendances et évolutions des marchés touristiques;
 - Information de qualité sur les marchés ciblés, leur évolution, les tendances afin que les stratégies de TQ soient adaptées à chaque marché et susceptibles d'avoir les meilleurs résultats;
- Proposition de nouvelles occasions d'affaires pour l'industrie touristique québécoise
- Service-conseils de qualité et soutien aux partenaires de l'industrie dans les actions de commercialisation
- Élargissement de la gamme de forfaits quatre saisons vendus dans les brochures des voyagistes (nouvelles expériences/produits, nouvelles régions)
- Maintien du nombre de partenariats

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

1^{ÈRE} OPPOSITION

QUESTION 8

Question **08**

Au sujet de la fermeture des bureaux de Destination Québec à Chicago, à Berlin et à Londres, fournir une copie des rapports, des comptes rendus des rencontres, des bilans et des recommandations.

Réponse :

Les décisions entourant le réseau de représentation du ministère du Tourisme (MTO) ont été prises à la suite de l'exercice de révision des programmes et tiennent compte :

- des plus récentes données recueillies dans le cadre des travaux d'élaboration de la stratégie marketing du MTO et des orientations du Plan de développement de l'industrie touristique 2012-2020 (PDIT).
- de l'échéance, le 31 mars 2015, des contrats de services entre le MTO et les BDQ à Toronto, New York, Chicago, Paris, Londres, Berlin et Pékin;
- du contexte budgétaire;

Les marchés identifiés comme étant les plus porteurs pour le tourisme au Québec par le groupe de travail mixte (composé d'experts en marketing de l'industrie et du MTO) seront couverts malgré la diminution du nombre de BDQ.

Un appel d'offres public a été lancé le 23 février 2015. L'ouverture des soumissions s'est effectuée le 24 mars 2015. Les prochains BDQ devraient être en service d'ici août 2015. Jusque-là, les fonctions stratégiques essentielles sont assumées par le MTO.

Ces informations sont toutefois disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec <https://www.seao.ca/>.

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

1^{ÈRE} OPPOSITION

QUESTION 9

Question **09**

Copie des appels d'offres reçus concernant la centralisation de quatre bureaux de Destination Québec (un en Europe, un aux États-Unis, un en Chine et à un à Toronto).

Réponse :

Quatre appels d'offres publics ont été lancés le 23 février 2015 via le Système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec, et les prochains bureaux Destination Québec devraient être en service d'ici août 2015. Jusque-là, les fonctions stratégiques essentielles sont assumées par le ministère du Tourisme (MTO).

Les soumissions demeurent confidentielles jusqu'à la fin du processus et les documents ne pourront être accessibles par la suite que sur demande officielle d'accès à l'information auprès du secrétariat général du MTO.

Ces informations sont toutefois disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://www.seao.ca>.

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

1^{ÈRE} OPPOSITION

QUESTION 10

Question **10**

Liste des montants versés aux associations touristiques régionales (ATR) en 2014-2015 et pour chacune des trois années précédentes.

Réponse :

Les chiffres présentés dans ce tableau correspondent aux montants accordés.

ATR	2014-2015
Abitibi-Témiscamingue	404 707 \$
Baie-James	363 740 \$
Bas-Saint-Laurent	394 555 \$
Cantons-de-l'Est	462 014 \$
Centre-du-Québec	360 527 \$
Charlevoix	446 103 \$
Chaudière-Appalaches	415 425 \$
Duplessis	384 211 \$
Eeyou Istchee	314 213 \$
Gaspésie	413 232 \$
Îles-de-la-Madeleine	394 474 \$
Lanaudière	378 032 \$
Laurentides	495 118 \$
Laval	368 294 \$
Manicouagan	419 176 \$
Mauricie	473 891 \$
Montérégie	411 630 \$
Montréal	1 063 733 \$
Nunavik	314 213 \$
Outaouais	518 461 \$
Région de Québec	803 348 \$
Saguenay-Lac-Saint-Jean	423 887 \$

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

1^{ÈRE} OPPOSITION

QUESTION 11

Question **11**

Liste des montants versés aux associations touristiques sectorielles en 2014-2015 et pour chacune des trois années précédentes. Fournir la liste détaillée des bénéficiaires et les montants reçus.

Réponse :

Associations touristiques sectorielles	Aide accordée pour le développement
	2014-2015
Agences réceptives et forfaitistes du Québec	53 778 \$
Association québécoise des spas	130 224 \$
Association de l'Agrotourisme et du Tourisme gourmand du Québec	121 903 \$
Association des bureaux de congrès du Québec	93 786 \$
Association des hôteliers du Québec	63 000 \$
Association des propriétaires d'autobus du Québec	61 516 \$
Association des stations de ski du Québec	224 718 \$
Association des terrains de golf du Québec	112 000 \$
Association maritime du Québec	128 749 \$
Aventure et Écotourisme Québec	218 484 \$
Camping Québec	38 133 \$
Fédération des clubs de motoneigistes du Québec	78 072 \$
Fédération des pourvoiries du Québec	256 667 \$
Hôtellerie champêtre	44 889 \$
Société des attractions touristiques du Québec / Festivals et événements Québec	338 167 \$
Société des musées québécois	137 500 \$
Société du réseau Économusée	122 494 \$
Tourisme autochtone Québec	170 911 \$

Les associations touristiques sectorielles sont des associations dites « nationales » qui regroupent des membres provenant de diverses régions du Québec. Elles ne sont pas associées à une région ou à une circonscription en particulier.

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

1^{ÈRE} OPPOSITION

QUESTION 12

Question 12

Concernant le programme d'Aide financière aux festivals et événements touristiques, sommes allouées en 2014-2015 et pour les trois années précédentes. Fournir la liste détaillée des bénéficiaires, les montants demandés et reçus, ainsi que la liste des demandes refusées, et ce, par volet. Ventiler par région. Préciser le nombre de demandes et les refus.

Réponse :

En annexe, le document présente la liste détaillée des bénéficiaires, les montants reçus, les circonscriptions, les demandes refusées et ce, ventilé par région.

Question 12

Concernant le programme d'Aide financière aux festivals et événements touristiques, sommes allouées en 2014-2015 et pour les trois années précédentes. Fournir la liste détaillée des bénéficiaires, les montants demandés et reçus, ainsi que la liste des demandes refusées, et ce, par volet. Ventiler par région. Préciser le nombre de demandes et les refus.

ANNEXE 1 :

Nom de l'événement	Saison	Circonscription électorale	Somme demandée ¹	Volet	Montant accordé en 2014-2015
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE					
Festival de musique émergente en Abitibi-Témiscamingue	É-A	Rouyn-Noranda-Témiscamingue	50 000 \$	Volet 1	50 000 \$
Festival des guitares du monde en Abitibi-Témiscamingue	É-A	Rouyn-Noranda-Témiscamingue	30 000 \$	Volet 1	20 000 \$
Festival d'humour de l'Abitibi-Témiscamingue	É-A	Abitibi-Est	20 000 \$	Volet 2	0 \$
Festival du cinéma international en Abitibi-Témiscamingue	É-A	Rouyn-Noranda-Témiscamingue	60 000 \$	Volet 1	45 000 \$
Festival forestier de Senneterre	É-A	Abitibi-Est	18 000 \$	Volet 2	10 000 \$
Foire du camionneur de Barraute	É-A	Abitibi-Est	15 000 \$	Volet 1	15 000 \$
Foire gourmande de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-Est ontarien	É-A	Rouyn-Noranda-Témiscamingue	45 000 \$	Volet 1	15 000 \$
Grand Prix International Snowcross Rouyn-Noranda en Abitibi-Témiscamingue	H-P	Rouyn-Noranda-Témiscamingue	40 000 \$	Volet 2	0 \$
Osisko en lumière - Festival pyromusical en Abitibi-Témiscamingue	É-A	Rouyn-Noranda-Témiscamingue	30 000 \$	Volet 1	30 000 \$
Rodéo du camion	É-A	Rouyn-Noranda-Témiscamingue	-	Volet 1	50 000 \$
Rodéo du camion (Dispose déjà d'une entente triennale)	É-A	Rouyn-Noranda-Témiscamingue	200 000 \$	Volet 1	0 \$
Tour de l'Abitibi	É-A	Abitibi-Est	-	Volet 1	20 000 \$
BAIE-JAMES					
Festival du doré Baie-James	É-A	Ungava	50 000 \$	Volet 2	0 \$
Festival Folifrets Baie-James	H-P	Ungava	9 700 \$	Volet 2	0 \$
BAS-SAINT-LAURENT					
Cartonfolies (Les)	É-A	Rivière-du-Loup-Témiscouata	-	Volet 2	10 000 \$
Échofête, festival environnemental	É-A	Rivière-du-Loup-Témiscouata	-	Volet 2	7 500 \$
Festi Jazz international de Rimouski	É-A	Rimouski	29 500 \$	Volet 1	22 500 \$
Grandes Fêtes du Saint-Laurent	É-A	Rimouski	60 000 \$	Volet 1	40 000 \$

¹ Les montants demandés sont indiqués uniquement pour les nouvelles demandes reçues puisque l'information est non applicable pour les événements bénéficiant d'ententes pluriannuelles.

Question 12

Concernant le programme d'Aide financière aux festivals et événements touristiques, sommes allouées en 2014-2015 et pour les trois années précédentes. Fournir la liste détaillée des bénéficiaires, les montants demandés et reçus, ainsi que la liste des demandes refusées, et ce, par volet. Ventiler par région. Préciser le nombre de demandes et les refus.

Nom de l'événement	Saison	Circonscription électorale	Somme demandée	Volet	Montant accordé en 2014-2015
Noël chez nous à Rivière-du-Loup	H-P	Rivière-du-Loup-Témiscouata	36 000 \$	Volet 2	7 000 \$
Tremplin, festival de la chanson et de l'humour de Dégelis (Le)	É-A	Rivière-du-Loup-Témiscouata	15 000 \$	Volet 2	0 \$
CANTONS-DE-L'EST					
Classique PIF Vacances Transat	É-A	Sherbrooke	30 000 \$	Volet 2	15 000 \$
Comptonales	É-A	Compton-Stanstead	40 000 \$	Volet 2	0 \$
Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec et OFF Festival	É-A	Sherbrooke	85 000 \$	Volet 1	30 000 \$
Festival des traditions du monde de Sherbrooke	É-A	Sherbrooke	85 000 \$	Volet 1	40 000 \$
Festival international de la chanson de Granby	É-A	Granby	115 000 \$	Volet 1	55 000 \$
Festival Orford	É-A	Orford	-	Volet 1	35 000 \$
Fête des vendanges Magog-Orford	É-A	Orford	50 000 \$	Volet 1	37 500 \$
Fête du chocolat de Bromont	É-A	Brome-Missisquoi	20 000 \$	Volet 2	10 000 \$
Fête du Lac des Nations	É-A	Sherbrooke	100 000 \$	Volet 1	50 000 \$
Grand Prix ski-doo de Valcourt	H-P	Richmond	45 000 \$	Volet 1	45 000 \$
International Bromont	É-A	Brome-Missisquoi	125 000 \$	Volet 1	75 000 \$
Musique en Vue	É-A	Brome-Missisquoi	50 000 \$	Volet 2	0 \$
Traversée internationale du lac Mégantic	É-A	Mégantic	30 000 \$	Volet 1	20 000 \$
Traversée internationale du lac Memphrémagog	É-A	Orford	-	Volet 1	60 000 \$
CENTRE-DU-QUÉBEC					
Balade gourmande	É-A	Arthabaska	10 000 \$	Volet 2	7 500 \$
Challenge 255	É-A	Nicolet-Bécancour	30 000 \$	Volet 1	20 000 \$
Festival de la poutine de Drummondville	É-A	Drummond-Bois-Francis	25 000 \$	Volet 1	0 \$
Festival des fromages fins de Victoriaville	É-A	Arthabaska	30 000 \$	Volet 1	25 000 \$

Question 12

Concernant le programme d'Aide financière aux festivals et événements touristiques, sommes allouées en 2014-2015 et pour les trois années précédentes. Fournir la liste détaillée des bénéficiaires, les montants demandés et reçus, ainsi que la liste des demandes refusées, et ce, par volet. Ventiler par région. Préciser le nombre de demandes et les refus.

Nom de l'événement	Saison	Circonscription électorale	Somme demandée	Volet	Montant accordé en 2014-2015
Festival du cochon de Sainte-Perpétue	É-A	Nicolet-Yamaska	50 000 \$	Volet 1	25 000 \$
Festival international de musique actuelle de Victoriaville	É-A	Arthabaska	35 000 \$	Volet 1	35 000 \$
Fêtes Victoriennes (Les)	É-A	Arthabaska	10 000 \$	Volet 2	0 \$
Grand Défi de Victoriaville	É-A	Arthabaska	10 000 \$	Volet 2	0 \$
Mondial des cultures de Drummondville	É-A	Johnson	150 000 \$	Volet 1	105 000 \$
CHARLEVOIX					
Challenge Casino de Charlevoix	H-P	Charlevoix-Côte-de-Beaupré	5 000 \$	Volet 2	0 \$
Évènements Harricana / ultra-trail Harricana Charlevoix	É-A	Charlevoix-Côte-de-Beaupré	20 000 \$	Volet 3	0 \$
Festival international du Domaine Forget	É-A	Charlevoix-Côte-de-Beaupré	-	Volet 1	45 000 \$
Grands Rendez-vous cyclistes de Charlevoix	É-A	Charlevoix-Côte-de-Beaupré	15 000 \$	Volet 2	0 \$
Le Festif! de Baie-Saint-Paul	É-A	Charlevoix-Côte-de-Beaupré	30 000 \$	Volet 2	0 \$
Rêves d'automne, festival de peinture	É-A	Charlevoix-Côte-de-Beaupré	15 000 \$	Volet 2	12 500 \$
CHAUDIÈRE-APPALACHES					
Carrefour mondial de l'accordéon	É-A	Côte-du-Sud	-	Volet 1	20 000 \$
Circuit des Champions de la PGA - Championnat de Québec	É-A	Chutes-de-la-Chaudière	250 000 \$	Volet 5	155 000 \$
Compétition de danse Hit The Floor	É-A	Chute-de-la-Chaudière	15 000 \$	Volet 2	0 \$
Festival Couleurs du monde	É-A	Beauce-Nord	15 000 \$	Volet 2	7 500 \$
Festival Jazz etcetera Lévis	É-A	Lévis	7 500 \$	Volet 2	0 \$
Festival Promutuel de la relève de Thetford Mines	É-A	Frontenac	25 000 \$	Volet 2	0 \$
Festivent Ville de Lévis	É-A	Chutes-de-la-Chaudière	-	Volet 1	155 000 \$
Festivités western de Saint-Victor	É-A	Beauce-Nord	-	Volet 1	30 000 \$
Fête des chants de marins	É-A	Côte-du-Sud	-	Volet 2	10 000 \$

Question 12

Concernant le programme d'Aide financière aux festivals et événements touristiques, sommes allouées en 2014-2015 et pour les trois années précédentes. Fournir la liste détaillée des bénéficiaires, les montants demandés et reçus, ainsi que la liste des demandes refusées, et ce, par volet. Ventiler par région. Préciser le nombre de demandes et les refus.

Nom de l'événement	Saison	Circonscription électorale	Somme demandée	Volet	Montant accordé en 2014-2015
Fête d'hiver de Saint-Jean-Port-Joli	H-P	Côte-du-Sud	8 000 \$	Volet 2	5 000 \$
Rendez-vous hockey senior	H-P	Lotbinière-Frontenac	10 000 \$	Volet 2	0 \$
Woodstock en Beauce	É-A	Beauce-Sud	150 000 \$	Volet 1	70 000 \$
GASPÉSIE					
Festiplage de Cap d'Espoir	É-A	Gaspé	20 000 \$	Volet 2	0 \$
Festival d'été international de Québec à New Richmond	É-A	Bonaventure	200 000 \$	Volet 1	Annulé
Festival en chanson de Petite-Vallée	É-A	Gaspé	100 000 \$	Volet 1	75 000 \$
Festival Éole en musique	É-A	Matane-Matapédia	30 000 \$	Volet 2	7 500 \$
Festival international de jardins	É-A	Matane-Matapédia	50 000 \$	Volet 1	45 000 \$
Festival La Virée	É-A	Bonaventure	17 000 \$	Volet 2	10 000 \$
Festival Musique du bout du monde	É-A	Gaspé	75 000 \$	Volet 1	45 000 \$
Fête des guitares	É-A	Matane-Matapédia	55 000 \$	Volet 2	0 \$
Fête du bois flotté	É-A	Gaspé	20 000 \$	Volet 2	0 \$
ÎLES-DE-LA-MADELEINE					
Concours des châteaux de sable des Îles	É-A	Îles-de-la-Madeleine	15 000 \$	Volet 2	0 \$
Saison des événements des Îles	É-A	Îles-de-la-Madeleine	-	Volet 3	40 000 \$
LANAUDIÈRE					
Festival de Lanaudière	É-A	Joliette	280 000 \$	Volet 1	210 000 \$
Festival l'Oktoberfest des Québécois	É-A	Repentigny	25 000 \$	Volet 1	0 \$
Festival Mémoire et Racines	É-A	Joliette	15 000 \$	Volet 2	7 500 \$
Festival Rythmes et saveurs de Saint-Donat	É-A	Bertrand	40 000 \$	Volet 1	20 000 \$
Fêtes gourmandes de Lanaudière	É-A	L'Assomption	25 000 \$	Volet 1	0 \$

Question 12

Concernant le programme d'Aide financière aux festivals et événements touristiques, sommes allouées en 2014-2015 et pour les trois années précédentes. Fournir la liste détaillée des bénéficiaires, les montants demandés et reçus, ainsi que la liste des demandes refusées, et ce, par volet. Ventiler par région. Préciser le nombre de demandes et les refus.

Nom de l'événement	Saison	Circonscription électorale	Somme demandée	Volet	Montant accordé en 2014-2015
LAURENTIDES					
Championnat du monde Subaru Ironman 70.3 Mont-Tremblant	É-A	Labelle	200 000 \$	Volet 4	200 000 \$
Championnat nord-américain Subaru Ironman Mont-Tremblant	É-A	Labelle	300 000 \$	Volet 5	200 000 \$
Festi Jazz Mont-Tremblant	É-A	Labelle	-	Volet 2	7 500 \$
Festi-Neige / Chambre de commerce Sainte-Agathe-des-Monts	H-P	Bertrand	10 000 \$	Volet 2	0 \$
Festival de la Rouge / Les Gardiens du Patrimoine archéologique	É-A	Labelle	105 000 \$	Volet 1	0 \$
Festival des arts de Saint-Sauveur	É-A	Bertrand	-	Volet 1	35 000 \$
Festival international du blues de Tremblant	É-A	Labelle	90 000 \$	Volet 1	70 000 \$
Fête de la musique de Tremblant	É-A	Labelle	45 000 \$	Volet 1	20 000 \$
Grand Prix ICAR	É-A	Mirabel	50 000 \$	Volet 2	0 \$
Rythmes Tremblant (Les)	É-A	Labelle	45 000 \$	Volet 1	30 000 \$
Subaru Ironman 70.3 Mont-Tremblant	É-A	Labelle	300 000 \$	Volet 5	100 000 \$
Symposium international d'art-nature multidisciplinaire	É-A	Bertrand	30 000 \$	Volet 2	0 \$
LAVAL					
Fêtes gourmandes internationales de Laval	É-A	Laval-des-rapides	25 000 \$	Volet 1	0 \$
Mondial Loto-Québec de Laval	É-A	Vimont	-	Volet 1	175 000 \$
Symposium de peinture de sculpture de Sainte-Rose	É-A	Vimont	15 000 \$	Volet 2	0 \$
MANICOUAGAN					
Festival de la chanson de Tadoussac	É-A	René-Lévesque	50 000 \$	Volet 1	50 000 \$
Festivent Longue-Rive	É-A	René-Lévesque	10 000 \$	Volet 2	0 \$
MAURICIE					
Classique internationale de canots de la Mauricie	É-A	Saint-Mauricie	20 000 \$	Volet 2	7 500 \$

Question 12

Concernant le programme d'Aide financière aux festivals et événements touristiques, sommes allouées en 2014-2015 et pour les trois années précédentes. Fournir la liste détaillée des bénéficiaires, les montants demandés et reçus, ainsi que la liste des demandes refusées, et ce, par volet. Ventiler par région. Préciser le nombre de demandes et les refus.

Nom de l'événement	Saison	Circonscription électorale	Somme demandée	Volet	Montant accordé en 2014-2015
Classique internationale de canots de la Mauricie	É-A	Saint-Mauricie	20 000 \$	Volet 3	0 \$
Défis du Parc national de la Mauricie Shawinigan	É-A	Saint-Maurice	20 000 \$	Volet 1	7 500 \$
Délices d'automne (Les)	É-A	Trois-Rivières	15 000 \$	Volet 1	0 \$
Festi-Beach Lac-à-la-Tortue	É-A	Saint-Maurice	25 000 \$	Volet 1	0 \$
Festival de la galette de sarrasin	É-A	Maskinongé	75 000 \$	Volet 1	15 000 \$
Festival de la truite mouchetée de Saint-Alexis-des-Monts	É-A	Maskinongé	15 000 \$	Volet 2	0 \$
Festival de pêche aux petits poissons des chenaux	H-P	Champlain	55 000 \$	Volet 2	15 000 \$
Festival international de danse encore	É-A	Trois-Rivières	50 000 \$	Volet 1	40 000 \$
Festival international de la poésie	É-A	Trois-Rivières	100 000 \$	Volet 1	65 000 \$
Festival western de Saint-Tite	É-A	Laviolette	475 000 \$	Volet 1	300 000 \$
Festivoix de Trois-Rivières	É-A	Trois-Rivières	125 000 \$	Volet 1	75 000 \$
Grand Prix de Trois-Rivières	É-A	Trois-Rivières	250 000 \$	Volet 1	235 000 \$
Grand Prix de Trois-Rivières (Championnat du monde de rallycross FIA)	É-A	Trois-Rivières	100 000 \$	Volet 4	100 000 \$
Trois-Rivières en Blues	É-A	Trois-Rivières	25 000 \$	Volet 2	12 500 \$
MONTÉRÉGIE					
Expo de Saint-Hyacinthe	É-A	Saint-Hyacinthe	150 000 \$	Volet 1	110 000 \$
Festival Bières et Saveurs	É-A	Chambly	40 000 \$	Volet 1	0 \$
Festival de cirque Vaudreuil-Dorion	É-A	Vaudreuil	35 000 \$	Volet 1	0 \$
Festival de la gibelotte de Sorel-Tracy	É-A	Richelieu	150 000 \$	Volet 1	10 000 \$
Festival des couleurs de Rigaud	É-A	Soulanges	65 000 \$	Volet 2	0 \$
Festival d'été de la Vallée-du-Richelieu	É-A	Borduas	40 000 \$	Volet 1	0 \$
Festival international de percussions	É-A	Marie-Victorin	-	Volet 1	50 000 \$

Question 12

Concernant le programme d'Aide financière aux festivals et événements touristiques, sommes allouées en 2014-2015 et pour les trois années précédentes. Fournir la liste détaillée des bénéficiaires, les montants demandés et reçus, ainsi que la liste des demandes refusées, et ce, par volet. Ventiler par région. Préciser le nombre de demandes et les refus.

Nom de l'événement	Saison	Circonscription électorale	Somme demandée	Volet	Montant accordé en 2014-2015
International de montgolfières de Saint-Jean-sur-Richelieu	É-A	Saint-Jean	535 000 \$	Volet 1	535 000 \$
International de montgolfières de Saint-Jean-sur-Richelieu	É-A	Saint-Jean	100 000 \$	Volet 3	0 \$
Régates de Valleyfield	É-A	Beauharnois	240 000 \$	Volet 1	125 000 \$
MONTRÉAL					
Art Souterrain	H-P	Westmount-Saint-Louis	30 000 \$	Volet 2	0 \$
Championnats du monde FINA des maîtres 2014 (15e)	É-A	Sainte-Marie-Saint-Jacques et Crémazie	200 000 \$	Volet 4	200 000 \$
Collectif de festivals montréalais	É-A	Sainte-Marie-Saint-Jacques	150 000 \$	Volet 3	0 \$
Concours international d'orgue du Canada	É-A	Westmount-Saint-Louis	20 000 \$	Volet 4	0 \$
Coupe du monde féminine FIFA 2014-2015	É-A	Hochelaga-Maisonneuve	2 750 000 \$	Volet 4	0 \$
Coupe Rogers présentée par Banque Nationale	É-A	Laurier-Dorion	-	Volet 5	700 000 \$
Divers Cité	É-A	Sainte-Marie-Saint-Jacques	375 000 \$	Volet 1	75 000 \$
Escales improbables de Montréal	É-A	Sainte-Marie-Saint-Jacques	-	Volet 2	7 500 \$
FestiBlues international de Montréal	É-A	Crémazie	50 000 \$	Volet 1	0 \$
Festival Black & Blue de Montréal	É-A	Hochelaga-Maisonneuve	70 000 \$	Volet 1	65 000 \$
Festival Black & Blue de Montréal - 'Passeport gai Montréal'	É-A	Hochelaga-Maisonneuve	75 000 \$	Volet 3	0 \$
Festival du nouveau cinéma de Montréal	É-A	Sainte-Marie-Saint-Jacques	-	Volet 1	125 000 \$
Festival du nouveau cinéma de Montréal	É-A	Sainte-Marie-Saint-Jacques	65 000 \$	Volet 3	0 \$
Festival Eurêka!	É-A	Sainte-Marie-Saint-Jacques	50 000 \$	Volet 1	35 000 \$
Festival Go vélo Montréal	É-A	Mercier	200 000 \$	Volet 1	125 000 \$
Festival Heavy MTL	É-A	Westmount-Saint-Louis	-	Volet 1	90 000 \$
Festival iF3 (Festival international du film de Freeski)	É-A	Sainte-Marie-Saint-Jacques	15 000 \$	Volet 2	10 000 \$
Festival iF3 (Festival international du film de Freeski) (Dispose déjà d'une entente triennale)	É-A	Sainte-Marie-Saint-Jacques	15 000 \$	Volet 2	0 \$

Question 12

Concernant le programme d'Aide financière aux festivals et événements touristiques, sommes allouées en 2014-2015 et pour les trois années précédentes. Fournir la liste détaillée des bénéficiaires, les montants demandés et reçus, ainsi que la liste des demandes refusées, et ce, par volet. Ventiler par région. Préciser le nombre de demandes et les refus.

Nom de l'événement	Saison	Circonscription électorale	Somme demandée	Volet	Montant accordé en 2014-2015
Festival Igloofest	H-P	Sainte-Marie-Saint-Jacques	80 000 \$	Volet 1	80 000 \$
Festival international de films Fantasia®	É-A	Sainte-Marie-Saint-Jacques	100 000 \$	Volet 1	60 000 \$
Festival international de jazz de Montréal	É-A	Sainte-Marie-Saint-Jacques	3 000 000 \$	Volet 1	1 000 000 \$
Festival international de musique pop Montréal	É-A	Outremont	-	Volet 1	45 000 \$
Festival international Nuits d'Afrique	É-A	Sainte-Marie-Saint-Jacques	160 000 \$	Volet 1	60 000 \$
Festival Juste pour rire	É-A	Sainte-Marie-Saint-Jacques	1 000 000 \$	Volet 1	1 000 000 \$
Festival Juste pour rire	É-A	Sainte-Marie-Saint-Jacques	-	Volet 3	160 000 \$
Festival La Grande Rencontre	É-A	acadie	10 000 \$	Volet 2	0 \$
Festival mode & design Montréal	É-A	Westmount-Saint-Louis	-	Volet 1	100 000 \$
Festival mode & design Montréal	É-A	Westmount-Saint-Louis	250 000 \$	Volet 3	0 \$
Festival mondial de musique des femmes d'ici et d'ailleurs	É-A	Hochelaga-Maisonneuve	101 570 \$	Volet 3	0 \$
Festival Montréal en lumière	H-P	Sainte-Marie-Saint-Jacques	700 000 \$	Volet 1	500 000 \$
Festival musique et arts Osheaga	É-A	Sainte-Marie-Saint-Jacques	500 000 \$	Volet 1	280 000 \$
Festival Zoofest	É-A	Sainte-Marie-Saint-Jacques	250 000 \$	Volet 1	45 000 \$
Fête des Morts, un événement artistique, culturel et historique (La)	H-P	Hochelaga-Maisonneuve Sainte-Marie-Saint-Jacques	14 000 \$	Volet 3	0 \$
Fête des neiges de Montréal	H-P	Sainte-Marie-Saint-Jacques	50 000 \$	Volet 1	0 \$
Fierté Montréal	É-A	Sainte-Marie-Saint-Jacques	80 000 \$	Volet 1	60 000 \$
FIMA, 15 ans d'Arts dans la rue	É-A	Sainte-Marie-Saint-Jacques	25 000 \$	Volet 2	0 \$
FrancoFolies de Montréal (Les)	É-A	Sainte-Marie-Saint-Jacques	2 700 000 \$	Volet 1	550 000 \$
International des feux Loto-Québec (L')	É-A	Sainte-Marie-Saint-Jacques	650 000 \$	Volet 1	330 000 \$
Karnaval	É-A	Mercier	250 000 \$	Volet 3	0 \$

Question 12

Concernant le programme d'Aide financière aux festivals et événements touristiques, sommes allouées en 2014-2015 et pour les trois années précédentes. Fournir la liste détaillée des bénéficiaires, les montants demandés et reçus, ainsi que la liste des demandes refusées, et ce, par volet. Ventiler par région. Préciser le nombre de demandes et les refus.

Nom de l'événement	Saison	Circonscription électorale	Somme demandée	Volet	Montant accordé en 2014-2015
Mondial des Jeux	É-A	Sainte-Marie-Saint-Jacques	75 000 \$	Volet 3	0 \$
Montréal complètement cirque	É-A	Sainte-Marie-Saint-Jacques	300 000 \$	Volet 1	130 000 \$
Montréal complètement cirque	É-A	Sainte-Marie-Saint-Jacques	250 000 \$	Volet 3	0 \$
Montréal en Fêtes	H-P	Sainte-Marie-Saint-Jacques	50 000 \$	Volet 3	0 \$
Mutek	É-A	Sainte-Marie-Saint-Jacques	-	Volet 1	75 000 \$
Mutek	É-A	Westmount-Saint-Louis	-	Volet 3	0 \$
Orientalys	É-A	Sainte-Marie-Saint-Jacques	70 000 \$	Volet 2	0 \$
Piknic Électronik	É-A	Sainte-Marie-Saint-Jacques	70 000 \$	Volet 1	35 000 \$
Présence autochtone	É-A	Westmount-Saint-Louis	-	Volet 1	50 000 \$
Rendez-vous du cinéma québécois (Les)	H-P	Sainte-Marie-Saint-Jacques	75 000 \$	Volet 1	60 000 \$
Semaine italienne de Montréal	É-A	Jeanne-Mance-Viger	50 000 \$	Volet 1	20 000 \$
OUTAOUAIS					
Bal de Neige - Domaine des flocons	H-P	Hull	50 000 \$	Volet 1	30 000 \$
Championnat canadien course de chiens Dryland de Bristol	É-A	Pontiac	20 000 \$	Volet 3	0 \$
Festibièrre de Gatineau	É-A	Hull	25 000 \$	Volet 1	0 \$
Festival de l'Outaouais émergent	É-A	hull	15 000 \$	Volet 2	0 \$
Festival de montgolfières de Gatineau	É-A	Chapleau	350 000 \$	Volet 1	200 000 \$
Festival L'Outaouais en fête	É-A	Pontiac	80 000 \$	Volet 1	0 \$
Festival western Saint-André-Avellin rodéo professionnel	É-A	Papineau	25 000 \$	Volet 1	0 \$
Gatineau Loppet 2014	É-A	Hull	10 000 \$	Volet 1	0 \$
Gatineau Loppet 2015	H-P	Hull	10 000 \$	Volet 2	10 000 \$

Question 12

Concernant le programme d'Aide financière aux festivals et événements touristiques, sommes allouées en 2014-2015 et pour les trois années précédentes. Fournir la liste détaillée des bénéficiaires, les montants demandés et reçus, ainsi que la liste des demandes refusées, et ce, par volet. Ventiler par région. Préciser le nombre de demandes et les refus.

Nom de l'événement	Saison	Circonscription électorale	Somme demandée	Volet	Montant accordé en 2014-2015
Gatineau Loppet 2015 (Dispose déjà d'une entente triennale)	H-P	Hull	15 000 \$	Volet 1	0 \$
Grand Prix cycliste Gatineau	É-A	Hull	15 000 \$	Volet 2	0 \$
Grands feux du Casino du Lac-Leamy	É-A	Hull	130 000 \$	Volet 1	65 000 \$
Jeux de la francophonie canadienne Gatineau 2014	É-A	Gatineau	900 000 \$	Volet 3	0 \$
Petite-Nation Rockfest	É-A	Papineau	250 000 \$	Volet 1	65 000 \$
QUÉBEC					
Arts et Reflets de Château-Richer	É-A	Montmorency	35 000 \$	Volet 2	0 \$
Carnaval de Québec	H-P	Jean-Lesage	1 000 000 \$	Volet 1	650 000 \$
Carrefour international de théâtre de Québec	É-A	Taschereau	100 000 \$	Volet 1	80 000 \$
Challenge Pixel Québec	É-A	Taschereau	20 000 \$	Volet 2	0 \$
Coupe du monde FINA de nage synchronisée (13e)	H-P	Jean-Talon	50 000 \$	Volet 4	0 \$
Cyclosporives La Québécoise et La Montréalaise	É-A	Taschereau	450 000 \$	Volet 3	0 \$
Expo Québec	É-A	Jean-Lesage	300 000 \$	Volet 1	0 \$
Festibière de Québec	É-A	Louis-Hébert	35 000 \$	Volet 1	17 500 \$
Festival de jazz de Québec	É-A	Taschereau	36 000 \$	Volet 1	0 \$
Festival des lumières de Québec	H-P	Taschereau	100 000 \$	Volet 1	0 \$
Festival des lumières de Québec	H-P	Taschereau	100 000 \$	Volet 3	0 \$
Festival d'été de Québec	É-A	Taschereau	1 000 000 \$	Volet 1	1 000 000 \$
Festival Envol et Macadam	É-A	Taschereau	-	Volet 1	20 000 \$
Festival Grand Rire de Québec	É-A	Taschereau	675 000 \$	Volet 1	350 000 \$
Festival Grand Rire de Québec	É-A	Taschereau	675 000 \$	Volet 3	0 \$
Festival Québec mode	É-A	Taschereau	20 000 \$	Volet 2	0 \$

Question 12

Concernant le programme d'Aide financière aux festivals et événements touristiques, sommes allouées en 2014-2015 et pour les trois années précédentes. Fournir la liste détaillée des bénéficiaires, les montants demandés et reçus, ainsi que la liste des demandes refusées, et ce, par volet. Ventiler par région. Préciser le nombre de demandes et les refus.

Nom de l'événement	Saison	Circonscription électorale	Somme demandée	Volet	Montant accordé en 2014-2015
Fête Arc-en-ciel de Québec	É-A	Taschereau	10 000 \$	Volet 2	5 000 \$
Fêtes de la Nouvelle-France SAQ	É-A	Taschereau	250 000 \$	Volet 1	125 000 \$
Fêtes de la Nouvelle-France SAQ	É-A	Taschereau	250 000 \$	Volet 3	0 \$
Fêtes du 350e Anniversaire de Notre-Dame de Québec	É-A	Taschereau	300 000 \$	Volet 3	0 \$
Grande Fête de la Côte de Beaupré	É-A	Charlevoix-Côte-de-Beaupré	50 000 \$	Volet 2	0 \$
Grands Feux Loto-Québec	É-A	Taschereau	250 000 \$	Volet 1	0 \$
Grands Feux Loto-Québec	É-A	Taschereau	250 000 \$	Volet 3	250 000 \$
Grands Prix cyclistes de Québec et de Montréal	É-A	Taschereau	350 000 \$	Volet 5	230 000 \$
Jeux mondiaux des maîtres 2015	H-P	Taschereau	700 000 \$	Volet 4	165 000 \$
Le Jour de l'An à Québec	H-P	Taschereau	150 000 \$	Volet 1	0 \$
Marathon des Deux Rives - Lévis / Québec	É-A	Taschereau	70 000 \$	Volet 1	55 000 \$
Marché de Noël allemand de Québec	H-P	Taschereau	20 000 \$	Volet 2	0 \$
Pentathlon des neiges / Québec ITU Triathlon d'hiver	H-P	Taschereau	40 000 \$	Volet 1	18 000 \$
Québec/Île-du-Prince-Édouard 1864-2014	É-A	Taschereau	20 000 \$	Volet 4	0 \$
Rendez-vous naval de Québec	É-A	Taschereau	120 000 \$	Volet 1	0 \$
Snowboard Jamboree - Coupe du monde FIS de snowboard de Québec et Stoneham	H-P	Chauveau	125 000 \$	Volet 1	125 000 \$
Tournoi international de hockey pee-wee de Québec	H-P	Jean-Lesage	-	Volet 1	50 000 \$
Vélirium - Festival international de vélo de montagne et Coupe du monde UCI du Mont-Sainte-Anne	É-A	Charlevoix-Côte-de-Beaupré	100 000 \$	Volet 1	95 000 \$
Vélirium - Festival international de vélo de montagne et Coupe du monde UCI du Mont-Sainte-Anne (Dispose déjà d'une entente triennale)	É-A	Charlevoix-Côte-de-Beaupré	100 000 \$	Volet 1	0 \$

Question 12

Concernant le programme d'Aide financière aux festivals et événements touristiques, sommes allouées en 2014-2015 et pour les trois années précédentes. Fournir la liste détaillée des bénéficiaires, les montants demandés et reçus, ainsi que la liste des demandes refusées, et ce, par volet. Ventiler par région. Préciser le nombre de demandes et les refus.

Nom de l'événement	Saison	Circonscription électorale	Somme demandée	Volet	Montant accordé en 2014-2015
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN					
Festirame	É-A	Lac-Saint-Jean	-	Volet 1	15 000 \$
Festival des vins de Saguenay	É-A	Chicoutimi	25 000 \$	Volet 2	0 \$
Festival du bleuet de Dolbeau-Mistassini	É-A	Roberval	30 000 \$	Volet 1	0 \$
Festival du cowboy de Chambord	É-A	Roberval	25 000 \$	Volet 2	0 \$
Festival international des rythmes du monde	É-A	Chicoutimi	80 000 \$	Volet 3	0 \$
Festival international des rythmes du monde	É-A	Chicoutimi	100 000 \$	Volet 1	50 000 \$
Festival Jazz & Blues de Saguenay	H-P	Chicoutimi	17 500 \$	Volet 2	17 500 \$
Festival Saint-Honoré dans l'Veut	É-A	Dubuc	30 000 \$	Volet 2	12 500 \$
Jonquière en musique	É-A	Jonquière	50 000 \$	Volet 1	20 000 \$
Regard sur le court métrage au Saguenay	H-P	Chicoutimi	30 000 \$	Volet 1	30 000 \$
Traversée internationale du lac Saint-Jean	É-A	Roberval	55 000 \$	Volet 1	45 000 \$

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

1^{ÈRE} OPPOSITION

QUESTION 13

Question **13**

Concernant le Programme d'aide à la stratégie des croisières, sommes allouées en 2014-2015 et pour les trois années précédentes. Fournir la liste détaillée des bénéficiaires, les montants reçus et une description du projet. Ventiler par région. Préciser le nombre de demandes reçues et les refus.

Réponse :

Depuis 2008, le ministère du Tourisme a reçu 41 demandes d'aide financière au Programme d'aide à la Stratégie des croisières, soit :

- 10 dossiers soutenus avant 2010;
- 24 dossiers soutenus entre 2010-2015;
 - o 1 dossier annulé à la suite d'une modification du projet par le promoteur;

Aucune demande n'a été refusée dans le cadre de ce programme. En 2014-2015, aucune aide financière n'a été accordée.

Le tableau suivant présente les 24 projets soutenus entre 2010 et 2014 :

Escales		
Promoteur	Description	Aide accordée (\$)
SAGUENAY		
2010-2011		
Musée du Fjord	Musée du Fjord	1 093 860
2012-2013		
Musée de la défense aérienne	Musée de la défense aérienne	237 445
Promotion Saguenay	Théâtre Palais municipal - La Fabuleuse	165 476
	Services eaux potable et usées - Terminal	185 504
BAIE-COMEAU		
2010-2011		
Ville de Baie-Comeau	Terminal	3 393 898
2012-2013		
Ville de Baie-Comeau	Exposition des glaciers et des hommes	63 333
HAVRE-SAINT-PIERRE		
2012-2013		
Sépaq - Anticosti	Centre de découverte d'Anticosti	250 000
Port de Havre-Saint-Pierre	Pavillon d'accueil (Pélagie Cormier)	403 291
2013-2014		
Services maritimes Boréale	Services de navettes	125 650
ÎLES-DE-LA-MADELEINE		
2011-2012		
CTMA	Terminal CTMA	250 000
Corporation de développement des Îles-de-la-Madeleine	Infrastructures d'accueil - Corporation	234 790
Municipalité des Îles-de-la-Madeleine	Infrastructures d'accueil - Municipalité	676 651
2012-2013		
Municipalité des Îles-de-la-Madeleine	Parcours insulaire	85 639
Centre loisirs Havre-aux-Maisons inc.	Centre d'interprétation de la lagune	ANNULÉE
Vague de cirque	Vague de cirque	78 333
Centre Loisirs Fatima, Îles-de-la-Madeleine inc.	Anse-aux-Baleiniers	305 891
2013-2014		
Auberge La Salicorne	Salicorne	138 067

Question **13**

Concernant le Programme d'aide à la stratégie des croisières, sommes allouées en 2014-2015 et pour les trois années précédentes. Fournir la liste détaillée des bénéficiaires, les montants reçus et une description du projet. Ventiler par région. Préciser le nombre de demandes reçues et les refus.

Escales		
Promoteur	Description	Aide accordée (\$)
GASPÉSIE		
2011-2012		
<i>Ville de Gaspé</i>	Gare intermodale/Terminal	2 152 845
<i>Société du chemin de fer de la Gaspésie</i>	Train touristique (locomotive)	348 833
<i>Société du chemin de fer de la Gaspésie</i>	Coin-du-Banc	477 306
	Gare de L'Anse-à-Beaufils	
	Voitures de passagers	
<i>Ville de Chandler</i>	Circuit des Bâtisseurs	2 229 191
2012-2013		
<i>Ville de Gaspé</i>	Berceau du Canada	1 239 290
<i>Ville de Percé</i>	Débarcadères d'autocars	44 181
2013-2014		
<i>Ville de Percé</i>	Géoparc de Percé	1 891 669

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

1^{ÈRE} OPPOSITION

QUESTION 14

Question **14**

Concernant le Programme de partenariats promotionnels sur les marchés hors Québec, sommes allouées en 2014-2015. Fournir la liste détaillée des bénéficiaires, les montants reçus et une description du projet. Ventiler par région et par circonscription. Préciser le nombre de demandes reçues et les refus.

Réponse :

Sommes allouées en 2014-2015

Aucun partenariat promotionnel n'a été traité dans le cadre du Programme de partenariats promotionnels sur les marchés hors Québec en 2014.

Toutefois, le Programme de développement de l'industrie touristique (PrDIT) permet de financer des projets réalisés en partenariat avec l'industrie touristique.

ACTIONS ET OUTILS DE PROMOTION ET COMMERCIALISATION

Nom du projet	Nature du projet	Bénéficiaire	Montant accordé
Campagne promotionnelle - Nunavik 2014-2015	Entente promotionnelle avec Adventures North, Campagne au Royaume-Uni et sur le web.	Association touristique régionale du Nunavik	25 000 \$
Campagne annuelle QuébecMusts 2014-2015	Faire la promotion des « Must See Attractions and Events », soit une sélection d'attractions et événements touristiques majeurs et notoires du Québec sur les marchés extérieurs limitrophes.	Société des attractions touristiques du Québec	148 923 \$
Campagne promotionnelle chasse et pêche 2014-2015	Promotion des produits chasse et pêche en pourvoirie. Le concours « Ultimate Destination » est au centre de la campagne. L'objectif est d'augmenter la base de données de TQ afin de communiquer directement avec les clients.	Fédération des pourvoiries du Québec	90 000 \$
Stratégie de développement et de mise en marché hors Québec du tourisme religieux et spirituel	Promotion du tourisme religieux et spirituel sur les marchés nord-américain et internationaux.	Association touristique régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean	80 000 \$
Campagne promotionnelle motoneige 2014-2015	Promotion du produit « motoneige » sur le marché canadien et des États-Unis.	ATR associées du Québec	100 000 \$
Campagne promotionnelle ski 2014-2015	Promotion du produit « ski » sur le marché canadien et des États-Unis.	ATR associées du Québec	200 000 \$
Campagne COOP-	Promotion du produit	Tourisme Côte-	230 000 \$

Question **14**

Concernant le Programme de partenariats promotionnels sur les marchés hors Québec, sommes allouées en 2014-2015. Fournir la liste détaillée des bénéficiaires, les montants reçus et une description du projet. Ventiler par région et par circonscription. Préciser le nombre de demandes reçues et les refus.

Réponse :

Nom du projet	Nature du projet	Bénéficiaire	Montant accordé
Baleines 2014	« baleines » ainsi que des régions touristiques de Manicouagan, Charlevoix, Bas-Saint-Laurent et le Parc marin du Saguenay/St-Laurent.	Nord/Manicouagan	
Aventure Écotourisme Québec 2014	Accroître l'achalandage des microsites, effectuer divers placements média et acheter des mots clés sur le moteur de recherche de Google.	Aventure Écotourisme Québec	60 000 \$

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

1^{ÈRE} OPPOSITION

QUESTION 15

Question 15

Concernant le programme d'Aide au développement touristique au nord du 49° parallèle, sommes allouées en 2014-2015. Fournir la liste détaillée des bénéficiaires, les montants reçus et une description du projet. Ventiler par région et par circonscription. Préciser le nombre de demandes reçues et les refus.

Réponse :

Aide accordée en 2014-2015

Circonscription	Région touristique	Nom de l'organisme	Nom du projet et description	Aide accordée
Ungava	Baie-James	Tourisme Baie-James	Développer des campagnes de publicité	150 000 \$
Ungava	Baie-James	Pourvoirie Mirage	Mise en valeur de la pourvoirie Mirage et commercialisation d'une nouvelle expérience de pêche à l'attention de la clientèle américaine	138 000 \$
Ungava	Duplessis	Corporation de l'Île aux Perroquets	Soutenir le projet de revitalisation de la station de phare de l'Île aux Perroquets à Longue-Pointe-de-Minguan	230 000 \$
Duplessis	Duplessis	Relais Nordik	Réaliser des tournages vidéo des communautés de la Basse-Côte-Nord, de la Minganie et de Rimouski destinés aux passagers du navire Bella Desgagnés	42 875 \$
Ungava	Eeyou Istchee	Pourvoirie Shammy	Aménagement d'un site traditionnel à Wemindji	137 700 \$
Ungava	Eeyou Istchee	Nuuhchimi Wiinuu	Construction d'un camp traditionnel cri à Oujé-Bougoumou	102 000 \$
Ungava	Eeyou Istchee	Cree Nation of Chisasibi / Chisasibi Business Development Group	Construire un hôtel trois étoiles comprenant quarante chambres, à Chisasibi	400 000 \$
Ungava	Eeyou Istchee	Eagle Mountain	Construire un nouveau camp servant à accueillir la clientèle touristique à Mistissini	207 000 \$
Ungava	Eeyou Istchee	Wabannutao Eeyou Development Corporation - Eastmain - Baie - James	Eastmain Lodge Construction d'un hôtel de 20 chambres visant à remplacer un hôtel de 9 chambres	400 000 \$
René-Lévesque	Manicouagan	Centre des naufrages du Saint-Laurent	Développer un concept d'exposition visant à mettre en valeur les pièces de l'épave du Elizabeth and Mary en une exposition permanente	187 500 \$
Ungava	Nunavik	Tourisme autochtone Québec	Aider financièrement le projet d'une tournée pré-tour au Nunavik en marge du 4 ^e congrès international du tourisme qui se tiendra à Québec	34 000 \$
Ungava	Nunavik	Association coopérative de Wakeham Bay	Conversion d'un établissement en hôtel de 14 chambres	200 000 \$
Ungava	Nunavik	Association touristique du Nunavik	Réaliser des activités de promotion et de marketing de 2015 à 2017	142 000 \$

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

1^{ÈRE} OPPOSITION

QUESTION 16

Question 16

Concernant le Crédit d'impôt remboursable favorisant la modernisation de l'offre d'hébergement touristique, sommes allouées en 2014-2015 et pour les trois années précédentes. Fournir la liste détaillée des bénéficiaires, les montants demandés et reçus, ainsi que la liste des demandes refusées, et ce, par volet. Ventiler par région. Préciser le nombre de demandes reçues et les refus.

Réponse :

Le Crédit d'impôt remboursable favorisant la modernisation de l'offre d'hébergement touristique est sous la gouverne de Revenu Québec.

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

1^{ÈRE} OPPOSITION

QUESTION 17

Question **17**

Concernant le Fonds tourisme PME, sommes allouées en 2014-2015 et pour les trois années précédentes. Fournir la liste détaillée des bénéficiaires, les montants demandés et reçus, ainsi que la liste des demandes refusées, et ce, par volet. Ventiler par région. Préciser le nombre de demandes reçues et les refus.

Réponse :

Le Fonds tourisme PME est géré par Filaction.

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

1^{ÈRE} OPPOSITION

QUESTION 18

Question 18

Concernant la Stratégie maritime - volet Tourisme, sommes allouées en 2014-2015 et pour les trois années précédentes. Fournir la liste détaillée des bénéficiaires, les montants demandés et reçus, ainsi que la liste des demandes refusées, et ce, par volet. Ventiler par région. Préciser le nombre de demandes reçues et les refus.

Réponse :

Le ministère du Tourisme a lancé le programme le 20 février 2015. En 2014-2015, aucun projet n'a été soutenu.

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

1^{ÈRE} OPPOSITION

QUESTION 19

Question **19**

Concernant le programme d'aide stratégique aux projets touristiques, sommes allouées en 2014-2015. Donner, par région :

- a. la liste des bénéficiaires;
 - b. une brève description des projets;
 - c. le montant de l'aide accordée;
 - d. le nombre de demandes reçues et les refus.
-

Réponse :

Aucune.

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

1^{ÈRE} OPPOSITION

QUESTION 20

Question **20**

Concernant le Programme d'appui au développement des attraits touristiques, sommes allouées en 2014-2015. Fournir la liste détaillée des bénéficiaires, les montants reçus et une description de chaque projet. Ventiler par région et par circonscription. Préciser le nombre de demandes reçues et les refus.

Réponse :

Le Programme d'appui au développement des attraits touristiques est administré par Investissement Québec Tourisme.

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

1^{ÈRE} OPPOSITION

QUESTION 21

Question **21**

Considérant que le gouvernement a investi plus de 1,7 M\$ dans le Fonds Tourisme PME depuis 2012 et qu'il fait partie intégrante du Plan de développement de l'industrie touristique 2002-2020, préciser les sommes allouées en 2014-2015 à ce Fonds. Fournir la liste détaillée des bénéficiaires, les montants reçus et une description de chaque projet. Ventiler par région et par circonscription. Préciser le nombre de demandes reçues et les refus.

Réponse :

Le Fonds tourisme PME est géré par Filaction.

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

1^{ÈRE} OPPOSITION

QUESTION 22

Question **22**

Sommes engagées en 2014-2015 pour le site bonjourquebec.com, les applications mobiles et le système de réservation en ligne; prévisions pour 2015-2016. Ventiler par dépense, incluant une copie des contrats accordés à l'externe, s'il y a lieu.

Réponse :

Sommes engagées en 2014-2015 pour le site BonjourQuébec.com, les applications mobiles et le système de réservation en ligne

Dépenses 2014-2015	Montant	Commentaires
Système québécois de gestion de la destination (SQGD)	4 294 391 \$	Entente de partenariat entre le MTO et Bell Canada (avril à décembre 2014) et contrat de service professionnel entre le MTO et Bell Canada (à compter de janvier 2015) → Éléments inclus : infrastructure du SQGD, hébergement et maintenance des sites, dépenses en développement, notamment pour la plateforme de réservation en ligne et la refonte du système de gestion de contenu des sites Web
Refonte du site touristique officiel	185 021 \$	Demande de services avec le CSPQ (firme BRAD) → Optimisation technologique et applicatif du site touristique officiel du gouvernement du Québec www.bonjourquebec.com
Rédaction, révision et traduction	28 923 \$	Contrat de service professionnel externe (Versacom)
Gestion du site web china.bonjourquebec.com	1 029 \$	Contrat de service professionnel externe (Hans Media)
Production des brochures virtuelles	7 095 \$	Contrat de services professionnel externe (Kastoff)

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

1^{ÈRE} OPPOSITION

QUESTION 23

Question **23**

Liste de toutes les rencontres (table ronde, comité, rencontre bilatérale, etc.) effectuées dans le cadre de la stratégie touristique pour les régions situées au nord du 49° parallèle (travaux du Plan Nord), incluant:

- a. les organismes rencontrés;
- b. les dates;
- c. les ordres du jour;
- d. les procès-verbaux;
- e. une ventilation des dépenses sous la responsabilité du ministère du Tourisme du Québec;
- f. le bilan.

Réponse :

ORGANISMES RENCONTRÉS	<ul style="list-style-type: none"> • Association touristique régionale Baie-James • ATR Associées du Québec • Tourisme Nunavik • Association touristique régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean • Tourisme Côte-Nord Duplessis • Association touristique régionale Manicouagan • Administration régionale Kativik • Tourisme Eeyou Istchee <p>Agences réceptives présentes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • ARF-Québec • Authentik Canada • Voyages COSTE • Jonview Canada • Sentiers Privés • Simon & Kelley • CanadaXperience • Go West Tour • Voyages Inter-Missions et Passion • Spiritours • Toundra Voyages et Windigo • Tours Chanteclerc 								
DATE	12 mai 2014								
BUDGET DÉPENSÉ	4 109,34\$								
MONTANT VENTILÉ	<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="padding-left: 20px;">Déplacement :</td> <td style="text-align: right;">519,85 \$</td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 20px;">Repas/pause/salle</td> <td style="text-align: right;">2 403 \$</td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 20px;">Chambre</td> <td style="text-align: right;">1 186,49 \$</td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 20px;"><u>Total :</u></td> <td style="text-align: right;"><u>4 109,34 \$</u></td> </tr> </table>	Déplacement :	519,85 \$	Repas/pause/salle	2 403 \$	Chambre	1 186,49 \$	<u>Total :</u>	<u>4 109,34 \$</u>
Déplacement :	519,85 \$								
Repas/pause/salle	2 403 \$								
Chambre	1 186,49 \$								
<u>Total :</u>	<u>4 109,34 \$</u>								
BILAN	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation du bilan de la Stratégie touristique québécoise au nord du 49e parallèle • Tour de table de chacune des régions afin de présenter les enjeux de chacune des régions, les bons coups et les priorités d'actions pour la prochaine année (2014-2015) • Identification des priorités conjointes à mettre en œuvre pour l'année 2014-2015 • Présentation de la destination nordique québécoise aux agences réceptives 								

Question **23**

Liste de toutes les rencontres (table ronde, comité, rencontre bilatérale, etc.) effectuées dans le cadre de la stratégie touristique pour les régions situées au nord du 49° parallèle (travaux du Plan Nord), incluant:

- a. les organismes rencontrés;
- b. les dates;
- c. les ordres du jour;
- d. les procès-verbaux;
- e. une ventilation des dépenses sous la responsabilité du ministère du Tourisme du Québec;
- f. le bilan.

Réponse :

ORGANISMES RENCONTRÉS	<ul style="list-style-type: none"> • Association touristique régionale Baie-James • Association touristique régionale Eeyou Istchee • Créneau ACCORD tourisme nordique – filière Eeyou Istchee-Baie-James • Auberge Mistassini • Centre culturel cri – Oujé-Bougoumou • Auberge Capississit Lodge (Oujé-Bougoumou) 						
DATE	5 et 6 novembre 2014						
BUDGET DÉPENSÉ	912,64 \$						
MONTANT VENTILÉ	Participation à des rencontres à Chibougamau, Oujé-Bougoumou et Mistassini <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="padding-left: 20px;">Déplacement :</td> <td style="text-align: right;">420,76 \$</td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 20px;">Chambre</td> <td style="text-align: right;">491,88 \$</td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 20px;"><u>Total :</u></td> <td style="text-align: right;"><u>912,64 \$</u></td> </tr> </table>	Déplacement :	420,76 \$	Chambre	491,88 \$	<u>Total :</u>	<u>912,64 \$</u>
Déplacement :	420,76 \$						
Chambre	491,88 \$						
<u>Total :</u>	<u>912,64 \$</u>						
BILAN	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation du bilan de la Stratégie touristique québécoise au nord du 49e parallèle • Présentation du programme d'aide financière au développement touristique au nord du 49^e parallèle • Échanges sur les priorités d'actions des partenaires régionaux et des préoccupations • Rencontre de deux promoteurs cris avec des projets d'entreprises touristiques (Famille Matouch – Communauté crie de Mistissini) • Visite du chantier afin de constater l'état d'avancement des travaux à l'Hôtel Capississit Lodge, projet que le ministère du Tourisme a soutenu financièrement. 						

Question **23**

Liste de toutes les rencontres (table ronde, comité, rencontre bilatérale, etc.) effectuées dans le cadre de la stratégie touristique pour les régions situées au nord du 49° parallèle (travaux du Plan Nord), incluant:

- a. les organismes rencontrés;
- b. les dates;
- c. les ordres du jour;
- d. les procès-verbaux;
- e. une ventilation des dépenses sous la responsabilité du ministère du Tourisme du Québec;
- f. le bilan.

Réponse :

ORGANISMES RENCONTRÉS	<ul style="list-style-type: none"> • Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) • Cree outfitting and tourism association (COTA)
DATE	22 septembre 2014
BUDGET DÉPENSÉ	Aucuns frais
MONTANT VENTILÉ	Aucuns frais
BILAN	<ul style="list-style-type: none"> • Échanges sur la possibilité de mettre en œuvre un projet-pilote permettant de servir de la viande de gibier des entreprises touristiques criees à leurs clients • Rédaction d'une version préliminaire d'un projet-pilote par COTA

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

1^{ÈRE} OPPOSITION

QUESTION 24

Question 24

Liste des rencontres effectuées avec les partenaires de l'industrie touristique (comité, conseil, table sectorielle, etc.) en 2014-2015. Fournir:

- a. la liste des participants;
- b. les ordres du jour;
- c. les procès-verbaux;
- d. une ventilation des dépenses sous la responsabilité du ministère du Tourisme du Québec.

Réponse :

Comité	Rencontre	Coûts (\$)
Conseil d'administration du Conseil québécois des ressources humaines en tourisme (CQRHT)	Participation à deux rencontres du conseil d'administration (dont une par conférence téléphonique) et à une rencontre de l'Assemblée générale annuelle (total trois rencontres).	428,66
Comité d'orientation du projet nature et aventure du CQRHT	Participation à une rencontre du comité d'orientation du projet nature et aventure par conférence téléphonique en vue notamment de valider les grandes orientations du projet et le contenu des ateliers de formation.	0,00
Réseau performance en tourisme destiné aux entreprises touristiques	Participation à 3 rencontres (20 mai, 15 et 16 septembre et 14 octobre)	525,00
Comité interministériel de concertation sur les festivals et événements touristiques	Travaux en cours	10,00
Table sur le développement économique	Travaux en cours	20,00
Réseau de connaissances stratégiques en tourisme (RCST)	Animation de 3 rencontres (24 avril, 9 octobre, 6 février)	0,00
Groupe de concertation sur l'agrotourisme et le tourisme gourmand au Québec	Participation à une rencontre à Drummondville (26 novembre 2014) et à une conférence téléphonique (4 février 2015)	76,46
Table sectorielle en agrotourisme et mise en marché de proximité (TAMMP)	Participation à une conférence téléphonique (25 septembre 2014) et à deux visioconférences (12 novembre 2014 et 18 mars 2015), à partir des bureaux du MAPAQ	14,30
Comité gourmand de Tourisme Montréal	Participation à deux rencontres à Montréal, les 8 décembre 2014 et 25 mars 2015.	354,02
Rencontre MTO- Administration régionale Kativik, ATR Associées et les 6 ATR du nord du 49e parallèle	Participation à une rencontre à Laval (12 mai 2014)	4 109,34
Table de concertation sur le tourisme autochtone	Participation à quatre rencontres à Wendake et Québec (21 mai 2014, 20 juin 2014, 23 septembre 2014, 13 novembre 2014)	1 732,78
Réseau performance en tourisme destiné aux Associations touristiques sectorielles (ATS)	Participation à 3 rencontres	250,00
Regroupement des sanctuaires nationaux	Participation à 2 rencontres : Québec et Notre-Dame-du-Cap	87,27
Créneau Accord Tourisme nordique – Filière Nunavik	Participation à une rencontre à Baie-d'Urfé (18 décembre 2014)	402,04
Créneau Accord Tourisme nordique – Filière Eeyou Istchee-Baie-James	Participation à 4 rencontres par conférence téléphonique (7 avril 2014, 24 octobre 2014, 27 janvier 2015)	0,00
Meilleures pratiques d'affaires, festivals et événements	Participation à 3 rencontres	273,64
Groupe de travail mixte – Stratégie Tourisme culturel et événementiel	Participation à une rencontre le 5 juin 2014	613,21
Comité interministériel de la Route Verte	Participation à 2 rencontres	0,00
Créneau Accord Tourisme d'aventure et écotourisme –Saguenay-Lac-Saint-Jean	Participation à 3 rencontres à Saguenay (11 septembre, 25 novembre, 25 février)	381,13

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

1^{ÈRE} OPPOSITION

QUESTION 25

Question **25**

Copie de chacune des plus récentes ententes-cadres avec les ATR. Fournir une ventilation des sommes allouées depuis la mise en oeuvre de chaque entente-cadre et préciser:

- a. le nom de l'ATR avec qui le ministère a signé une entente particulière;
- b. le montant alloué dans le cadre de cette entente;
- c. la date de l'entente.

Réponse :

ATR	2014-2015
Abitibi-Témiscamingue	404 707 \$
Baie-James	363 740 \$
Bas-Saint-Laurent	394 555 \$
Cantons-de-l'Est	462 014 \$
Centre-du-Québec	360 527 \$
Charlevoix	446 103 \$
Chaudière-Appalaches	415 425 \$
Duplessis	384 211 \$
Eeyou Istchee	314 213 \$
Gaspésie	413 232 \$
Îles-de-la-Madeleine	394 474 \$
Lanaudière	378 032 \$
Laurentides	495 118 \$
Laval	368 294 \$
Manicouagan	419 176 \$
Mauricie	473 891 \$
Montérégie	411 630 \$
Montréal	1 063 733 \$
Nunavik	314 213 \$
Outaouais	518 461 \$
Région de Québec	803 348 \$
Saguenay-Lac-Saint-Jean	423 887 \$

Vous trouverez une copie d'entente convenue avec une ATR pour 2014-2015.

ENTENTE DE PARTENARIAT

ENTRE : La **MINISTRE DU TOURISME**, pour et au nom du gouvernement du Québec, agissant à la présente entente et ici représenté par monsieur Dominique Vien, ministre,

ci-après désigné la « Ministre »;

ET : **XXXXXX**, personne morale légalement constituée ayant son principal établissement au **XXXXX**, agissant à la présente entente et ici représentée par **XXXXXX**, président(e), dûment autorisé(e) ainsi qu'il/elle le déclare,

ci-après désignée l'« ATR »;

ci-après collectivement désignées les « Parties ».

PRÉAMBULE

ATTENDU QUE la Ministre a pour mission de soutenir le développement et la promotion du tourisme au Québec en favorisant la concertation et le partenariat des intervenants associés à ce développement et à cette promotion, dans une perspective de création d'emplois, de prospérité économique et de développement durable;

ATTENDU QUE la Ministre élabore et coordonne la mise en œuvre des orientations et des stratégies nationales en matière de promotion, de développement de l'offre, d'accueil et d'information touristiques ainsi que, conjointement avec le ministère des Transports, de signalisation touristique;

ATTENDU QUE pour réaliser sa mission, la Ministre privilégie la concertation et le partenariat avec les autres ministères et organismes du gouvernement du Québec ayant une incidence sur l'industrie touristique ainsi qu'auprès des acteurs publics régionaux et supralocaux, des associations touristiques régionales et sectorielles;

ATTENDU QUE la Ministre reconnaît l'ATR comme son partenaire régional privilégié pour établir les priorités et les actions stratégiques en matière touristique sur son territoire, dans le respect de ses particularités et des orientations gouvernementales;

ATTENDU QUE l'ATR est appelée à exercer un leadership régional et à jouer un rôle de concertation des intervenants sur tout son territoire afin de favoriser une convergence des actions touristiques régionales et interrégionales et un arrimage de celles-ci avec les orientations la Ministre;

ATTENDU QUE 20 régions touristiques ont adhéré, par l'intermédiaire de leur ATR, faisant suite à l'accord majoritaire des établissements d'hébergement, à l'imposition de la taxe sur l'hébergement sur leur territoire et que, par conséquent, les ATR concernées administrent une entente liée à cette taxe;

ATTENDU QUE plusieurs ATR assurent la gestion et le suivi des ententes de partenariat régional en tourisme;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a lancé, en partenariat avec les ATR et l'industrie touristique, le Plan de développement de l'industrie touristique 2012-2020 (PDIT) lequel vise à faire du tourisme une industrie performante, innovante et durable qui exerce un effet de levier sur le développement économique du Québec;

ATTENDU QUE l'ATR intégrera, dans son plan de développement, les orientations gouvernementales en matière de développement touristique contenues dans le PDIT et les stratégies sectorielles et marketing afférentes;

ATTENDU QUE les ATR, en tant d'interlocutrices privilégiées du gouvernement en matière de tourisme et d'acteurs socioéconomiques régionaux, participent aux conférences administratives régionales selon les modalités convenues dans l'Entente relative à la participation des Association touristiques régionales aux conférences administratives régionales;

ATTENDU QUE l'ATR est un OBNL dûment enregistré selon la Loi sur les compagnies, partie 3 et que les membres de l'ATR sont majoritairement des entreprises privées et des organismes qui œuvrent dans les différents secteurs touristiques et que le conseil d'administration de l'ATR est composé d'administrateurs élus parmi ces membres par leurs pairs; (*Ajustements pour Québec et Montréal*)

ATTENDU QUE les Parties ont convenu d'un cadre général de partenariat entre elles aux termes d'une démarche conjointe de réflexion;

ATTENDU QUE les Parties entendent respecter les orientations générales suivantes :

- prendre en compte la spécificité et les priorités de la région;
- privilégier la synergie des efforts et des investissements respectifs;
- suivre conjointement les résultats sur une base annuelle;
- convenir de la participation mutuelle à diverses initiatives mises de l'avant par l'une ou l'autre des Parties.

EN CONSÉQUENCE, LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :

1. OBJECTIF DE L'ENTENTE

Ces déclarations étant faites, la présente entente établit le cadre général du partenariat entre la Ministre et l'ATR. Elle précise les engagements des Parties, les modalités de mise en œuvre de l'entente et d'autres dispositions afférentes.

2. ENGAGEMENTS DE L'ATR

L'ATR s'engage à :

2.1 En matière de promotion et de mise en marché

- 2.1.1 Promouvoir et commercialiser sa région au Québec (intra-Québec) en concertation avec les partenaires régionaux.
- 2.1.2 Favoriser la concertation interrégionale des actions et des investissements promotionnels.
- 2.1.3 Optimiser et favoriser la synergie des actions de promotion et des stratégies de positionnement sur les marchés hors Québec, notamment dans le cadre d'alliances avec d'autres partenaires, en cohérence avec les orientations de la Ministre.
- 2.1.4 Respecter et utiliser la signature touristique du Québec selon les modalités établies par le ministère du Tourisme dans toutes ses actions de promotion sur les marchés hors Québec.
- 2.1.5 Participer aux mécanismes de concertation mis en place par la Ministre afin d'assurer une meilleure synergie des actions promotionnelles sur les marchés hors Québec.
- 2.1.6 Partager avec le ministère du Tourisme, sous le sceau de la confidentialité, les résultats d'études ou sondages réalisés par l'ATR ou financés par celle-ci en partie ou en totalité et permettant une meilleure connaissance des marchés, des clientèles et de leurs besoins. Les parties conviendront des modalités de diffusion de ces études ou sondages, le cas échéant.

2.2 En matière d'accueil, d'information et de signalisation touristiques

- 2.2.1 Planifier, concerter et harmoniser les actions en matière d'accueil et de renseignements touristiques dans la région.
- 2.2.2 Produire et diffuser des outils d'information touristique régionale uniformes et renouvelés et associer la Ministre aux réflexions relatives à leur évolution.
- 2.2.3 Assurer la concertation régionale dans la mise en place des routes et des circuits touristiques, reconnaître ceux à signaler et en faire la promotion.
- 2.2.4 Appliquer les programmes de signalisation touristique du gouvernement du Québec en vigueur.

2.2.5 Respecter la Politique relative aux lieux d'accueil et de renseignements touristiques.

2.3 En matière de développement de l'offre

2.3.1 Assurer la concertation et la planification en matière de développement touristique régional et collaborer avec ses partenaires régionaux.

2.3.2 Contribuer à stimuler les investissements visant la consolidation et la diversification de l'offre touristique, afin que celle-ci soit attractive et performante.

2.3.3 Contribuer aux mécanismes de concertation et de collaboration avec la Ministre afin d'optimiser et de favoriser la synergie des actions.

2.3.4 Déposer son plan de développement à la ou aux CRÉ et à la CAR du territoire de référence de la région touristique aux fins d'harmonisation.

2.4 Les conditions

Ces conditions s'appliquent à l'ensemble des protocoles ratifiés entre l'ATR et la Ministre :

2.4.1 Élaborer et se doter, dans les neuf (9) mois suivant la signature de la présente entente, les éléments suivants :

2.4.1.1 un cadre de référence, approuvé par le conseil d'administration de l'ATR, pour l'octroi de contrat avec l'obligation d'aller en appel d'offres public, pour tout contrat d'une valeur de 100 000 \$ et plus (excluant les taxes), à l'exception des contrats pour les placements médias;

2.4.1.2 un cadre de référence, approuvé par le conseil d'administration ou le comité exécutif de l'ATR, pour les échelles de traitement des dirigeants (PDG et VP), incluant la rémunération, les primes, les avantages sociaux et toute autre forme de rémunération;

2.4.1.3 un cadre de référence pour les frais de déplacements, d'hébergement et de représentation, approuvé par le conseil d'administration ou le comité exécutif de l'ATR;

2.4.1.4 un mécanisme de vérification/contrôle interne pour le remboursement des dépenses;

2.4.1.5 un cadre de référence, approuvé par le conseil d'administration ou le comité exécutif de l'ATR, pour l'octroi des dons, des gratuités, des subventions et des commandites précisant, entre autres, les objectifs poursuivis, les organismes admissibles, les exclusions, les montants prévus et les modalités d'allocation;

2.4.1.6 un cadre de gestion décisionnel comprenant un plan de délégation, approuvé par le conseil d'administration ou le comité exécutif de l'ATR.

2.4.2 Soumettre annuellement à la Ministre une résolution du conseil d'administration ou du conseil exécutif de l'ATR attestant le respect de l'application de ces dispositions.

2.4.3 Aviser la Ministre de tout changement apporté aux éléments énumérés à l'article 2.4.1.

3. ENGAGEMENTS DE LA MINISTRE

3.1 La Ministre s'engage à fournir une aide financière à l'ATR pour assurer le respect de ses obligations.

3.2 Le montant de l'aide financière.

3.2.1 La Ministre versera à l'ATR une aide financière de **XXX XXX \$**.

3.2.2 Le montant de l'aide financière est déterminé en fonction des critères de répartition régionale de l'enveloppe budgétaire de la Ministre inscrits à l'annexe A.

3.2.3 Les modalités de financement.

Cette aide financière sera versée selon les conditions suivantes :

- 3.2.3.1 À titre d'avance, XXX XXX \$ équivalent à vingt-cinq pour cent (25 %) de la somme versée à l'ATR pour 2013-2014 en vertu de la dernière entente de partenariat, et ce, le 1^{er} avril 2014.
- 3.2.3.2 Un montant de XXX XXX \$ ou XX % de l'aide financière 2014-2015 dans les meilleurs délais suivant le dépôt de la planification pluriannuelle approuvée par la Ministre et du plan d'action annuel en matière de promotion.
- 3.2.3.3 Un montant de XXX XXX \$ ou XX % de l'aide financière 2014-2015 dans les meilleurs délais suivant la réception :
- des états financiers vérifiés signés par les administrateurs du dernier exercice financier et du rapport annuel approuvés par la Ministre;
 - d'un bilan de la performance touristique des interventions obtenue à partir des paramètres présentés à l'annexe B;
 - la reddition de compte prévue à l'annexe C;
 - des éléments prévus aux articles 2.4.1 et 2.4.2.

3.2.4 Les conditions

- 3.2.4.1 L'aide financière est conditionnelle à l'adoption par l'Assemblée nationale des crédits budgétaires nécessaires.
- 3.2.4.2 Le total des aides financières accordées par l'ensemble des ministères et organismes du gouvernement du Québec et du gouvernement fédéral pour la réalisation des responsabilités et engagements prévus à la présente ne pourra excéder 80 % des revenus totaux annuels de l'ATR. Ceci exclut les sommes reçues à des fins de projets spécifiques.
- 3.2.4.3 L'ATR doit assurer une participation financière minimale du milieu de 20 % de ses revenus totaux annuels, excluant les EPRT et les projets spéciaux. La contribution financière du milieu comprend les revenus provenant des municipalités, des CLD, des CRÉ, des MRC, des entreprises privées et des autres organismes régionaux, mais exclut les revenus provenant de la taxe sur l'hébergement.
- 3.2.4.4 L'ATR doit conserver les preuves des dépenses et des paiements, et autres pièces justificatives se rattachant à la présente entente, durant trois ans, après le dernier versement ou jusqu'au règlement des litiges et réclamations, s'il y a lieu, selon la plus tardive des deux dates, à moins d'obtenir une autorisation écrite de la Ministre;
- 3.2.4.5 L'utilisation de l'aide financière accordée en vertu de la présente entente est sujette à vérification par la Ministre ou toute personne désignée par elle afin d'assurer une saine gestion des fonds publics. À cette fin, l'ATR autorise cette personne à prendre librement connaissance, au bureau de l'ATR, de tous les dossiers, documents et registres qu'elle juge utiles à cette vérification.

3.3 Soutien professionnel et technique aux ATR

- 3.3.1 La Ministre conviendra annuellement avec l'ATR du soutien professionnel et technique pouvant lui être apporté pour assumer les responsabilités reconnues par la présente entente.

- 3.4 Favoriser le partage avec l'ATR des résultats d'études ou sondages réalisés par le ministère du Tourisme ou financés par ce dernier en partie ou en totalité et permettant une meilleure connaissance des marchés, des clientèles et de leurs besoins.

LES AUTRES DISPOSITIONS

4. DURÉE DE L'ENTENTE

La présente entente s'échelonne sur une période de XXXX. Malgré la date de signature, elle est réputée être en vigueur à compter du 1^{er} avril 2014, et cessera d'avoir effet au plus tard le 31 mars XXXX.

5. VISIBILITÉ

- 5.1. L'ATR s'engage à informer la Ministre dix jours ouvrables avant toute annonce ou inauguration officielle prévue découlant de la présente entente et à collaborer pour assurer la visibilité de la Ministre.
- 5.2. L'ATR doit véhiculer la signature touristique du Québec dans l'ensemble de ses messages publicitaires et de ses documents promotionnels pour renforcer le positionnement du Québec comme destination touristique.
- 5.3. L'ATR s'engage à insérer sur son site Internet la signature institutionnelle du ministère du Tourisme en créant un hyperlien vers bonjourquebec.com.
- 5.4. L'ATR s'engage, dans toutes ses actions écrites ou visuelles à caractère public, à mentionner le soutien financier de la Ministre.

6. MODIFICATIONS

Toute modification au contenu de la présente entente devra faire l'objet d'un avenant signé par les Parties. Cette résolution fera partie intégrante de la présente entente et entrera en vigueur à la date convenue par les Parties.

7. CESSION

Les droits et obligations prévus à la présente convention ne peuvent être cédés, vendus ou transportés, en tout ou en partie, sans l'autorisation écrite et préalable de la Ministre.

8. DÉFAUT

- 8.1. Dans l'éventualité où la Ministre constate une situation de défaut, il conviendra avec l'ATR d'un règlement afin de remédier au défaut constaté.
- 8.2. L'ATR est en défaut lorsqu'elle ne remplit pas l'une ou l'autre des obligations qui lui incombent en vertu de la présente entente; fait à la Ministre une fausse déclaration, lui donne des renseignements trompeurs ou erronés ou qu'elle fait de fausses représentations; cesse ses opérations de quelque façon que ce soit.
- 8.3. Si l'ATR ne remédie pas au défaut dans un délai raisonnable prescrit par la Ministre, ce dernier pourrait décider de refuser d'accorder un ou des versements, de les accorder en partie, de réclamer le remboursement total ou partiel du montant de l'aide financière alors versée ou de résilier la présente entente.

9. REPRÉSENTANTS

- 9.1. La Ministre, aux fins de l'application du présent protocole, désigne monsieur Steeve Martel, directeur des interventions stratégiques en tourisme, pour le représenter. Si un remplacement était rendu nécessaire, la Ministre y pourvoirait et en aviserait l'ATR dans les meilleurs délais.
- 9.2. De même, l'ATR désigne **XXXX**, pour la représenter. Si un remplacement était rendu nécessaire, l'ATR y pourvoirait et en aviserait la Ministre dans les meilleurs délais.

10. COMMUNICATIONS

- 10.1. La Ministre informera l'ATR des dossiers qui le concernent (tournée ministérielle, annonce de projets, consultation régionale, visite de journalistes, etc.). Inversement, l'ATR informera la Ministre des dossiers qui la concernent (projets d'investissements, annonces, activités majeures, etc.).

10.2. Les avis, demandes, rapports et autres communications prévus à la présente entente doivent être faits par écrit et être expédiés à leur adresse respective visée ci-après, par la poste, sous pli recommandé ou certifié, par courrier électronique avec confirmation de lecture, par télécopieur ou par messenger. Ils seront présumés avoir été reçus la journée même s'ils sont transmis par courrier électronique, télécopieur ou messenger, et le deuxième jour ouvrable suivant leur envoi s'ils le sont par la poste.

Pour la Ministre :

Monsieur Steeve Martel
Directeur
Direction des interventions stratégiques en tourisme
Ministère du Tourisme
900, boulevard René-Lévesque Est, bureau 400
Québec (Québec) G1R 2B5
Téléphone : 418 643-5959 (poste 3402)
Télécopieur : 418 643-0549

Pour l'ATR :

Nom
Titre
ATR
Adresse

Téléphone :
Télécopieur :

11. DOCUMENTS

- 11.1. La présente entente et tout autre document dont il est fait mention à la présente ainsi que toute modification dûment agréée de ces documents constituent l'entente complète entre les Parties et lient celles-ci. Toute convention verbale non reproduite à la présente entente est réputée nulle et sans effet.
- 11.2. La convention comprend les annexes qui en font partie intégrante tout comme si elles y étaient au long récitées.

EN FOI DE QUOI, les Parties ont signé en deux exemplaires aux dates et endroits suivants :

La Ministre

Par : _____ à : Québec ce : _____
Dominique Vien Lieu Date
Ministre du Tourisme

L'ATR

Par : _____ à : _____ ce : _____
Nom Lieu Date
Président(e)

ANNEXE A

Critères de répartition régionale de l'enveloppe budgétaire de la Ministre

D'une part, les indices suivants ont servi à répartir l'enveloppe budgétaire de la Ministre entre les régions :

- **65 % : Importance Québec**

Importance relative des dépenses des visiteurs pour la période 2011-2012 : valeur moyenne pour la période 2011-2012 des dépenses des visiteurs dans la région sur la moyenne des dépenses totales des visiteurs au Québec (75 %).

Importance relative des unités d'hébergement occupées pour la période 2011-2012 : rapport entre les unités occupées quotidiennement dans la région sur les unités occupées quotidiennement au Québec (25 %).

- **15 % : Importance hors Québec**

Importance relative des visiteurs hors Québec : rapport entre le nombre de visiteurs hors Québec dans la région et le nombre total de visiteurs hors Québec au Québec (50 %).

Importance régionale des visiteurs hors Québec : rapport entre le nombre de visiteurs hors Québec dans la région et le nombre total de visiteurs dans la région touristique (50 %).

- **5 % : Indice de touristicité**

Indice basé sur le rapport entre le nombre d'unités disponibles dans les établissements d'hébergement de la région touristique et le nombre d'habitants de cette même région touristique (Fonction hôtelière). Ce type d'indicateur est fréquemment utilisé en France et on le reconnaît généralement comme l'indice de touristicité.

- **5 % : Critères géographiques**

Distance moyenne entre le siège social de l'ATR et les établissements hôteliers de la région touristique (70 %).

Distance qui sépare le siège social de l'ATR des centres administratifs du ministère du Tourisme de Québec et de Montréal (30 %).

- **10 % : Contribution régionale**

Indice basé sur le rapport entre la contribution financière régionale privée, municipale, MRC, CRÉ, CLD et autres, et les autres revenus (75 %).

Indice basé sur le rapport entre les dépenses en développement de l'offre sur les dépenses totales de l'ATR (25 %).

ANNEXE B

Paramètres descriptifs du bilan de la performance touristique

À la fin de l'Entente, le ministère du Tourisme mettra à jour les critères qui ont servi à répartir l'enveloppe budgétaire entre les régions, tel que présentés à l'annexe A

L'ATR devra donc commenter les résultats ainsi obtenus par cette mise à jour.

SPÉCIMEN

ANNEXE C

La reddition de comptes comprend les outils de gestion accessibles à l'adresse suivante : www.tourisme.gouv.qc.ca/atr

LE CODE D'ACCÈS EST : elab7526redd

LES OUTILS SONT :

- **LE GUIDE D'INSTRUCTION POUR LA REDDITION DE COMPTES À L'ATTENTION DES ATR POUR LES ÉTATS RÉELS;**
- **LE RAPPORT RÉEL** (fichier Excel) correspondant à la clause 3.2.3.3 de la présente entente.

SPÉCIMEN

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

1^{ÈRE} OPPOSITION

QUESTION 26

Question 26

Identification de tous les contrats octroyés sans appel d'offres en 2014-2015 par la Société du Palais des congrès de Montréal, en indiquant le montant de chacun des contrats, la date d'octroi, le bénéficiaire et la justification du mode d'octroi.

Réponse :

MONTANT	DATE D'OCTROI	BÉNÉFICIAIRE	DÉTAIL DU CONTRAT
199,00 \$	26-05-2014	RMS	Services de recouvrement
300,00 \$	21-10-2014	Formplus Inc.	Entretien logiciel Planetpress
585,00 \$	09-01-2015	Techni-Max	Entretien préventif des horodateurs
650,00 \$	25-03-2015	Druide	Assurance, support et entretien logiciel Antidote HD
650,00 \$	17-09-2014	Corpo Média Inc.	Publicité auprès de la compagnie Le Coin du Planificateur.com
705,00 \$	03-09-2014	Entreprise Yvon	Entretien compteurs de billets
862,92 \$	05-11-2014	Linde Canada	Location de bouteilles de gaz propane
892,00 \$	11-04-2014	Into 1972 Inc.	Inspection des ancrages des plateformes suspendues
900,00 \$	21-10-2014	Groupe CDS	Support technique du logiciel de stationnement
906,00 \$	20-06-2014	Viking	Entretien des extincteurs
1 020,00 \$	24-02-2014	Ascenseurs Lumar	Entretien des 2 prolift
1 125,00 \$	02-03-2015	Servoxy	Location d'unités d'oxygène
1 200,00 \$	06-10-2014	Les Industries Maîtres Compacteurs	Entretien préventif et inspection des compacteurs pour 2 ans
1 210,00 \$	16-09-2014	Stingray360	Service musical digital
1 485,48 \$	21-11-2014	Vidéotron Ltée	Service de câblodistribution
1 500,00 \$	09-01-2015	Les Productions Bulle	Performance musicale durant le Gala des Ambassadeurs
1 560,00 \$	20-02-2015	Telus Québec Inc.	Lignes d'urgence
1 610,00 \$	29-05-2014	Les Réalisation Conceptum International	Révision des plans et devis – Atelier audiovisuel
1 630,00 \$	01-10-2014	RC Telecom	Maintenance du système de messagerie vocale
1 725,00 \$	16-05-2014	Stanley	Entretien des portes piétonnières
1 816,18 \$	23-04-2014	Aedifica	Élaboration concept – Développement de la galerie commerciale

Question **26**

Identification de tous les contrats octroyés sans appel d'offres en 2014-2015 par la Société du Palais des congrès de Montréal, en indiquant le montant de chacun des contrats, la date d'octroi, le bénéficiaire et la justification du mode d'octroi.

Réponse :

MONTANT	DATE D'OCTROI	BÉNÉFICIAIRE	DÉTAIL DU CONTRAT
2 000,00 \$	05-01-2015	Solutionpointcom	Animation Gala des Ambassadeurs
2 064,00 \$	14-07-2014	CSPQ	Revue de presse
2 315,00 \$	25-09-2014	Électromega	Entretien des équipements de stationnement
2 475 00 \$	25-11-2014	Larmur	Support du logiciel NetDc
2 520,00 \$	01-04-2014	Citrix Systems	Entretien logiciel Citrix
2 721,86 \$	02-09-2014	Copibec	Droits de reproduction
2 762,52 \$	17-02-2015	Garda	Transport des valeurs
3 100,00 \$	06-05-2014	Les Services de Portes Canada	Entretien des portes de garage
3 500,00 \$	01-04-2014	Meltwater News Canada Inc.	Licence et analyse Média (presse électronique)
3 933,00 \$	12-03-2015	Hypertec	Entretien du logiciel Symantec Backupexec
3 962,40 \$	09-09-2014	Spectra Logic Corporation	Service et entretien annuel des équipements de sauvegarde
4 180,00 \$	11-12-2014	SAP Canada	Entretien du logiciel SAP
4 278,88 \$	15-10-2014	C2 Innovations	Entretien du logiciel C2
4 815,00 \$	18-08-2014	Progaz D.M.N. Inc.	Entretien des chaudières au gaz naturel
5 200,00 \$	21-11-2014	Cannon Hygiène	Contrôle parasitaire
5 326,56 \$	01-12-2014	Zerospam	Service anti-pourriels
6 240,00 \$	31-03-2015	Dator	Entretien logiciel de billetterie Softicket
6 620,00 \$	06-06-2014	Panaritis & Frères	Location d'espaces pour installation antennes Wi-Fi
9 500,00 \$	22-04-2014	Morneau Shepell	Programme d'aide aux employés
10 000,00 \$	16-06-2014	Barbara Maple & Associates	Services conseils re : audit des standards de qualité AIPC
11 000,00 \$	16-05-2014	Gestion Lafond Bouchard Inc.	Développement des interfaces CRM

Question 26

Identification de tous les contrats octroyés sans appel d'offres en 2014-2015 par la Société du Palais des congrès de Montréal, en indiquant le montant de chacun des contrats, la date d'octroi, le bénéficiaire et la justification du mode d'octroi.

Réponse :

MONTANT	DATE D'OCTROI	BÉNÉFICIAIRE	DÉTAIL DU CONTRAT
11 595,00 \$	13-05-2014	Publipage	Service d'envoi de courriels
12 483,00 \$	15-07-2014	Toitures Couture & Associés	Réparation étanchéité des toitures
15 000,00 \$	22-07-2014	Kinessor Groupe-Conseils	Programmation interface Tandem et interface Conceptum
15 996 60 \$	19-09-2014	Architectes Girard Côté Bérubé Dion	Serv. prof. – Réfection de l'enveloppe verticale du bâtiment
20 496,73 \$	07-10-2014	Perron Hudon Bélanger	Honoraires re : cadastre vertical
20 812,50 \$	27-05-2014	Kinessor Groupe-Conseils	Services d'analyste-programmeur en .net et Microsoft SQL
24 000,00 \$	15-12-2014	X2O Média	Logiciel pour affichage numérique
24 600,00 \$	21-05-2014	Facilité Informatique Canada Inc.	Coordination implantation projet Tandem
24 640,00 \$	06-04-2014	J-P R. Conseil en systèmes d'information	Gestion du changement re : déploiement CRM

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

1^{ÈRE} OPPOSITION

QUESTION 27

Question 27

Identification de tous les contrats octroyés sans appel d'offres en 2014-2015 par la Société du Centre des congrès de Québec, en indiquant le montant de chacun des contrats, la date d'octroi, le bénéficiaire et la justification du mode d'octroi.

Réponse :

MediaEdge Publishing inc.	2014-05-28	3 400,00 \$	Gré à Gré
Meet and Travel Mag	2014-05-30	5 268,30 \$	Gré à Gré
Magazine Prestige	2014-06-05	7 800,00 \$	Gré à Gré
Business Information Group	2014-06-14	3 650,00 \$	Gré à Gré
Université Laval	2014-06-18	2 975,00 \$	Gré à Gré
Multiview inc.	2014-06-19	2 500,00 \$	Gré à Gré
MediaEdge Publishing inc.	2014-07-14	3 000,00 \$	Gré à Gré
Ignite Magazine	2014-07-14	5 000,00 \$	Gré à Gré
Transcontinental Médias	2014-09-04	10 570,00 \$	Gré à Gré
Naylor Canada inc.	2014-09-12	2 029,50 \$	Gré à Gré
Multiview inc.	2014-09-12	1 500,00 \$	Gré à Gré
APEQ	2014-09-12	700,00 \$	Gré à Gré
Le Soleil	2014-10-02	4 927,00 \$	Gré à Gré
Journal de Québec	2014-10-14	1 031,00 \$	Gré à Gré
MediaEdge Publishing inc.	2014-10-20	3 600,00 \$	Gré à Gré
MediaEdge Publishing inc.	2014-07-24	3 400,00 \$	Gré à Gré
Journal Chefs d'entreprises	2014-10-28	2 250,00 \$	Gré à Gré
Meet and Travel Mag	2014-11-24	5 124,00 \$	Gré à Gré
Transcontinental Médias	2015-01-06	6 700,00 \$	Gré à Gré
Le Devoir	2015-02-17	2 500,00 \$	Gré à Gré
CAT - Conference and Travel Publications	2015-02-19	7 588,00 \$	Gré à Gré
ICCA The International Meetings Ass.	2015-03-03	5 600,00 \$	Gré à Gré
Meet and Travel Mag	2015-03-16	4 715,00 \$	Gré à Gré

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

1^{ÈRE} OPPOSITION

QUESTION 28

RÉGIE DES INSTALLATIONS OLYMPIQUES

Renseignements particuliers 1

Étude des crédits 2015-2016

Pour l'exercice financier de la Régie des installations olympiques du 1er novembre 2013 au 31 octobre 2014

Question **28**

Identification de tous les contrats octroyés sans appel d'offres en 2013-2014 par la Régie des installations olympiques (RIO), en indiquant le montant de chacun des contrats, la date d'octroi, le bénéficiaire et la justification du mode d'octroi.

Réponse :

Contrats octroyés sans appel d'offres (de gré à gré)

Fournisseur	Date de la commande	Mandat	Mode d'octroi	Montant du contrat
4303814 Canada Inc.	2014-10-09	Responsable de la programmation de l'Esplanade Financière Sun Life du 16 septembre 2014 au 31 mars 2015	LCOP14	40 625,00
AGPI-Association des Gestionnaires des Parcs Immobiliers Inst.	2014-04-11	Honoraires pour projet d'efficacité énergétique	LCOP14	70 000,00
Beaulier Inc.	2014-07-28	Services de dépoussiérage de l'atelier de menuiserie	LCOP14	4 675,00
Centre de services de paie CGI Inc.	2013-11-01	Services de traitement de la paie des employés	LCOP 13.2	18 625,00
Centre de services de paie CGI Inc.	2014-04-11	Services de traitement de la paie	LCOP 13.2	57 968,02
Consultant Nelson Potvin Inc.	2014-04-01	Honoraires pour service d'accompagnement en gestion de projet de construction	LCOP14	24 328,05
Croix Rouge Canadienne, division Québec	2014-04-17	Services médicaux d'urgence	LCOP14	739,29
Croix Rouge Canadienne, division Québec	2014-04-23	Services de premiers soins	LCOP14	739,29
Croix Rouge Canadienne, division Québec	2014-05-07	Services de premiers soins	LCOP14	739,29
Croix Rouge Canadienne, division Québec	2014-08-22	Services de premiers soins	LCOP14	4 435,80
Croix Rouge Canadienne, division Québec	2014-08-25	Services de premiers soins	LCOP14	456,62
Desjean	2014-05-08	Droits sur les photos	LCOP14	4 500,00
Festival et événements Québec	2014-05-26	Placement média pour promouvoir les services touristiques dans le bulletin Web GVQ	LCOP14	2 150,00
Fibre Noire Internet Inc.	2014-05-16	Contrat de service Internet	LCOP14	2 970,00
Geneviève Vézina-Montplaisir	2014-03-06	Services à titre de Gestionnaire de communauté	LCOP14	24 000,00
IGF Vigilance Inc.	2014-07-10	Agent de sécurité SST pour les chantiers de construction	LCOP14	93 000,00

RÉGIE DES INSTALLATIONS OLYMPIQUES

Renseignements particuliers 1

Étude des crédits 2015-2016

Pour l'exercice financier de la Régie des installations olympiques du 1er novembre 2013 au 31 octobre 2014

Question **28**

Identification de tous les contrats octroyés sans appel d'offres en 2013-2014 par la Régie des installations olympiques (RIO), en indiquant le montant de chacun des contrats, la date d'octroi, le bénéficiaire et la justification du mode d'octroi.

Réponse :

Fournisseur	Date de la commande	Mandat	Mode d'octroi	Montant du contrat
Manon McHugh	2014-09-29	Responsable de la programmation de l'Esplanade du 16 septembre 2014 au 31 mars 2015	LCOP14	40 625,00
Marc Dulude	2014-04-01	Services de création et d'exécution d'une œuvre d'art	LCOP 13.2	135 048,70
Marie-Andrée Johnson	2014-10-06	Chargée de projets - Programmation de l'Esplanade du 16 septembre 2014 au 31 mars 2015	LCOP14	25 350,00
Média St-Joseph	2014-10-23	Publicité – Magazine « Oui je la veux »	LCOP14	3 000,00
Métromédia CMR Plus Inc.	2014-07-07	Diffusion de capsules télévisées	LCOP14	5 000,00
Nicolas Baier	2014-04-01	Forfaitaire pour maquette	LCOP14	3 913,72
Quebecor Média Affichage	2014-05-28	Affichage publicitaire - Abris-bus	LCOP14	50 583,00
Raymond Picard	2014-04-03	Formation, coaching et transfert de connaissances	LCOP14	66 296,37
Société des attractions touristiques du Québec	2014-06-26	Placement média pour promouvoir les services touristiques dans le bulletin Web GVO, le guide de « Vacances au Québec » et « Quebecvacances.com »	LCOP14	13 730,00
Terrain Marketing productif Inc.	2014-05-28	Honoraires de création publicitaire des activités au Parc olympique	LCOP14	5 100,00
Terrain Marketing productif Inc.	2014-05-28	Honoraires de création publicitaire des activités au Parc olympique	LCOP14	5 600,00
Terrain Marketing productif Inc.	2014-06-26	Création de murales (Bannières)	LCOP14	3 425,00
Tourisme Montréal	2014-02-28	Placement media - carte et guide touristique 2014-2015 Hochelaga Maisonneuve	LCOP 1	23 590,00
Tourisme Montréal	2014-06-04	Placement media	LCOP 1	37 825,00
Trizart Alliance	2013-12-05	Honoraires de consultant - Tableau indicateur	LCOP14	78 750,00
Vidéotron ltée	2013-11-12	Services de télévision: prises TV	LCOP14	11 800,00

Mode d'octroi de contrat :

- LCOP1 = Organisme public
- LCO13.2 = Droit exclusif, propriété, auteur, valeur artistique
- LCOP14 = Gré à gré

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

1^{ÈRE} OPPOSITION

QUESTION 29

Pour l'exercice financier de la Régie des installations olympiques
du 1er novembre 2013 au 31 octobre 2014

Question **29**

Copies des rapports financiers de la RIO pour les années 2014-2015 ainsi que les 3 années précédentes.

Réponse :

Veillez vous référer au www.parcolympique.gc.ca

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

1^{ÈRE} OPPOSITION

QUESTION 30

Pour l'exercice financier de la Régie des installations olympiques
du 1er novembre 2013 au 31 octobre 2014

Question **30**

Précisez les frais juridiques encourus par la RIO en 2013-2014.

Réponse :

UNITÉ ADMINISTRATIVE	MANDAT	MONTANT PAYÉ 2013-2014 \$
-------------------------	--------	---------------------------------

Vice-présidence, Capital humain

Honoraires juridiques en relations de travail, opinions et arbitrage	110 567,12
Dossiers de ressources humaines	

Vice-présidence, Affaires juridiques et corporatives

Honoraires juridiques pour assister la vice-présidence Affaires juridiques et corporatives dans divers mandats	45 383,39
Droit commercial	164 887,99
Litiges	41 560,66

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

1^{ÈRE} OPPOSITION

QUESTION 31

**Pour l'exercice financier de la Régie des installations olympiques
du 1er novembre 2013 au 31 octobre 2014**

Question 31

Investissements, depuis 2008-2009, pour l'entretien et la rénovation de chaque installation du Parc olympique de Montréal. Prévisions pour 2015-2016.

Réponse :

Investissements en entretien et rénovation par site en dollars (voir notes)

Prévisions 2014-2015

	Général	Stade	Centre sportif	Aires extérieures	Tour
Entretien	8 359 680	1 901 634	192 550	162 000	107 832
Rénovation	10 430 544	6 474 749	5 943 668	8 300 501	467 538

Notes

Les dépenses d'entretien représentent les charges de maintenance régulière du Parc olympique. Les sommes excluent les dépenses d'énergie et d'amortissement et les projets aux surplus réservés. Les rénovations sont constituées des projets majeurs capitalisables et non capitalisables incluant le projet de l'Institut national du Sport du Québec.

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

1^{ÈRE} OPPOSITION

QUESTION 32

Pour l'exercice financier de la Régie des installations olympiques
du 1er novembre 2013 au 31 octobre 2014

Question **32**

Frais encourus relativement à la mise en place de l'Institut national du sport en 2013-2014 et pour les années précédentes.

Réponse :

Institut national du sport

2013-2014 : 9 653 967 \$

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

1^{ÈRE} OPPOSITION

QUESTION 33

Question **33**

Ventilation des compressions budgétaires pour 2014-2015 et pour les trois années précédentes; fournir les prévisions pour 2015-2016.

Réponse :

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du Trésor.

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

1^{ÈRE} OPPOSITION

QUESTION 34

Question **34**

Nombre d'interventions des inspecteurs concernant l'hébergement illégal pour l'année 2014-2015 et pour les trois années précédentes. Description du statut de ces interventions et du suivi effectué.

Réponse :

359 nouveaux dossiers de dépistage effectués en 2014-2015 ont généré un total de 1240 interventions de la part des inspecteurs.

INTERVENTIONS	
Suivi effectué	TOTAL
Vérification de conformité	359
1er avis envoyé et autres communications	589
2ème avis envoyé et autres communications	3
Dernier avis envoyé	206
Visite	83
Rapport d'infraction	0

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

1^{ÈRE} OPPOSITION

QUESTION 35

Question **35**

Crédits affectés à l'accueil touristique au Québec en 2014-2015 et pour les 3 années précédentes, préciser :

- a) le nombre de points de service et leur localisation;
- b) les fournisseurs de ces points de service avec copie des ententes gré à gré et des contrats octroyés par soumission;
- c) copie des rapports fournis au ministère du Tourisme par ces fournisseurs;
- d) le nombre de personnes y œuvrant;
- e) les services offerts;
- f) le nombre de visiteurs accueillis.

Réponse :

	2014-2015
a) Points de service	
b) Fournisseurs	
<ul style="list-style-type: none"> • des 7 points • de Rigaud et Rivière-Beaudette • de Montréal • de Québec 	<ul style="list-style-type: none"> - Imprimerie Solisco Inc. - L'emballage-tout Inc - Plexitech - Villatec
d) Nombre de personnes y œuvrant	137 (dont 68 étudiants)
e) Services offerts	Accueil, information touristique, assistance à la réservation d'hébergement, clavardage, réponse aux courriels et envoi de documents
f) Nombre de visiteurs accueillis	886 617

b) et c) Par mesure de protection de l'environnement et de développement durable, les copies des ententes gré à gré et des contrats octroyés par soumission, de même que des rapports fournis par les fournisseurs ne sont pas imprimées, mais pourront être transmises sur demande.

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

1^{ÈRE} OPPOSITION

QUESTION 36

Question **36**

Crédits affectés à la signalisation touristique en 2014-2015 et pour les trois années précédentes.

Réponse :

La dépense dans le Programme de signalisation touristique est estimée à 1 590 789,81 \$ en 14-15.

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

1^{ÈRE} OPPOSITION

QUESTION 37

Question **37**

Crédits affectés à la classification de l'hébergement touristique en 2014-2015 et pour les trois années précédentes.

Réponse :

Aucune somme n'a été investie pour le processus d'accréditation et de cotation pour les lieux d'hébergement au Québec.

L'activité de classification a été impartie à des mandataires :

- Camping Québec pour les campings
- La Fédération des pourvoiries du Québec pour les pourvoiries
- La Corporation de l'industrie touristique du Québec pour les autres catégories, soit les hôtels, gîtes, résidences de tourisme, auberges de jeunesse, centres de vacances, villages d'accueil et établissements d'enseignement.

Les frais de classification sont assumés par l'exploitant auprès des mandataires.

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

1^{ÈRE} OPPOSITION

QUESTION 38

Question **38**

Nombre de fonctionnaires ou d'ETC affectés à l'élaboration et à la mise en oeuvre du Plan Nord en 2014-2015; fournir les prévisions pour 2015-2016.

Réponse :

Le MTO a consacré un total de 2 ETC aux activités liées à l'élaboration et la mise en oeuvre du Plan Nord et de la Stratégie touristique au nord du 49^e parallèle.

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

1^{ÈRE} OPPOSITION

QUESTION 39

Question **39**

Nombre de fonctionnaires ou d'ETC affectés à l'élaboration et à la mise en oeuvre de la *Stratégie maritime, volet touristique*, en 2014-2015; fournir les prévisions pour 2015-2016.

Réponse :

Le MTO a consacré un total de 2 ETC aux activités liées à l'élaboration et la mise en œuvre de la *Stratégie maritime – volet tourisme* ainsi que de la *Stratégie de mise en valeur du Saint-Laurent touristique 2014-2020* qui s'y intègre.

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

1^{ÈRE} OPPOSITION

QUESTION 40

Question **40**

Ventilation du budget du ministère consacré à l'élaboration et à la mise en oeuvre de la *Stratégie maritime*, volet touristique, pour 2014-2015. Coût des documents promotionnels. Fournir les prévisions pour 2015-2016.

Réponse :

Aucune somme n'a été consacrée à l'élaboration et à la mise en oeuvre de la *Stratégie de mise en valeur du Saint-Laurent touristique 2014-2020* qui s'intègre au volet touristique de la *Stratégie maritime* pour 2014-2015.

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

1^{ÈRE} OPPOSITION

QUESTION 41

Question **41**

Pour tous les programmes du ministère, donner le détail des crédits existant en 2014-2015 qui n'ont pas été reconduits en 2015-2016, en incluant les programmes qui ont été abolis.

Réponse :

Les données sont disponibles au budget des dépenses.

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

1^{ÈRE} OPPOSITION

QUESTION 42

Question **42**

Par programme, donner le niveau des crédits demandés au Conseil du trésor pour l'année 2015-2016.

Réponse :

Cette question n'est pas pertinente pour l'étude des crédits 2015-2016.

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

1^{ÈRE} OPPOSITION

QUESTION 43

Question **43**

Liste de toutes les rencontres (table ronde, comité, rencontre bilatérale, etc.) effectuées dans le cadre de la réforme de l'industrie touristique, incluant:

- a. les organismes rencontrés;
- b. les dates;
- c. les ordres du jour;
- d. les procès-verbaux;
- e. une ventilation des dépenses sous la responsabilité du ministère du Tourisme du Québec.

Réponse :

La ministre du Tourisme et ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches, M^{me} Dominique Vien :

- A profité du Rendez-vous annuel de l'industrie touristique du Québec, qui s'est tenu du 10 au 12 septembre 2014 à Mont-Tremblant, pour annoncer la révision du modèle d'affaires et de gouvernance en tourisme;
- A participé, le 9 décembre 2014, à une rencontre à laquelle ont pris part près d'une centaine d'acteurs de l'industrie touristique. Cette rencontre, réalisée par l'Association québécoise de l'industrie touristique (AQIT), s'est inscrite dans la démarche de consultation annoncée par la ministre en septembre 2014, afin de revoir le modèle d'affaires et de gouvernance en tourisme.

CONSULTATIONS CIBLÉES – RÉVISION DU MODÈLE D'AFFAIRES ET DE GOUVERNANCE EN TOURISME

<p>A) LISTE DES ORGANISMES RENCONTRÉS</p> <p>ET</p> <p>B) DATES</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Association québécoise de l'industrie touristique (AQIT) : <ul style="list-style-type: none"> - 25 février 2015. • Associations hôtelières : <ul style="list-style-type: none"> - 16 février 2015, 13 h 30. • ATR associées du Québec : <ul style="list-style-type: none"> - 9 février 2015. • ATS Québec : <ul style="list-style-type: none"> - 27 janvier 2015. • Camping Québec : <ul style="list-style-type: none"> - 19 février 2015. • Office du tourisme de Québec : <ul style="list-style-type: none"> - mars 2015. • Regroupement des événements majeurs internationaux (RÉMI) : <ul style="list-style-type: none"> - 20 février 2015. • Tourisme Montréal : <ul style="list-style-type: none"> - 16 mars 2015. <p>N.B. Certaines personnes-ressources du ministère du Tourisme se sont jointes à chacune de ces rencontres afin d'alimenter les réflexions et faciliter l'avancement des travaux.</p>
B) ORDRE DU JOUR	Présentations et discussions quant à la révision du modèle d'affaires et de gouvernance en tourisme.
C) PROCÈS-VERBAL	Aucun procès-verbal n'a été produit à l'issue de cette rencontre.
D) VENTILATION DES DÉPENSES SOUS LA RESPONSABILITÉ DU MTO	Aucun montant n'a été déboursé par la direction de la planification et de l'hébergement touristique pour la réalisation de ces rencontres.

TABLE STRATÉGIQUE D'ÉCHANGES ÉLARGIE

Question **43**

Liste de toutes les rencontres (table ronde, comité, rencontre bilatérale, etc.) effectuées dans le cadre de la réforme de l'industrie touristique, incluant:

- a. les organismes rencontrés;
- b. les dates;
- c. les ordres du jour;
- d. les procès-verbaux;
- e. une ventilation des dépenses sous la responsabilité du ministère du Tourisme du Québec.

<p>A) LISTE DES ORGANISMES RENCONTRÉS</p>	<p>Membres réguliers :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ministre du Tourisme (présidence); • Cabinet de la ministre du Tourisme; • Association québécoise de l'industrie touristique (AQIT); • ATR associées du Québec; • ATS Québec; • Comité aviseur de l'AQIT; • Investissement Québec (IQ – division tourisme); • Office du tourisme de Québec (OTQ); • Tourisme autochtone Québec (TAQ); • Tourisme Montréal. <p>Auxquels s'ajoutent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Association des hôtels du grand Montréal (AHGM); • Association des stations de ski du Québec (ASSQ); • Association hôtelière de la région de Québec (AHRQ); • Association hôtellerie Québec (AHQ); • Domaine Château Bromont; • Fédération des pourvoiries du Québec; • Festivals et Événements Québec (FEQ); • Le Bonne Entente / le Georgesville; • Société des attractions touristiques du Québec (SATQ); • Station Mont-Tremblant; • Tourisme Outaouais; • Tourisme Saguenay–Lac-Saint-Jean; • Zoo sauvage de Saint-Félicien. <p>N.B. En plus de la ministre qui assure la présidence et des membres du cabinet de la ministre qui l'accompagnent, des personnes-ressources du ministère du Tourisme se sont jointes à la rencontre de la Table stratégique d'échanges élargie afin d'alimenter les réflexions et l'avancement des travaux.</p>
<p>B) DATE</p>	<p>20 mars 2015.</p>
<p>C) ORDRE DU JOUR</p>	<p>Présentations et discussions quant à la révision du modèle d'affaires et de gouvernance en tourisme.</p>
<p>D) PROCÈS-VERBAL</p>	<p>Aucun procès-verbal n'a été produit à l'issue de cette rencontre.</p>
<p>E) VENTILATION DES DÉPENSES SOUS LA RESPONSABILITÉ DU MTO</p>	<p>Ventilation des frais de déplacement, repas et autres déboursés de la direction de la planification et de l'hébergement touristique (DPHT):</p> <ul style="list-style-type: none"> • Frais de déplacement pour la DPHT : 213,37 \$; • Réservation de salle : 518,54 \$; • Lunch et pauses : 1 701,69 \$; • Autres frais et taxes : 414,69 \$.

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

1^{ÈRE} OPPOSITION

QUESTION 44

Question **44**

Dans son rapport de 2013, le Vérificateur général a émis quatre recommandations à Tourisme Québec. Fournir une copie du plan d'action élaboré à la suite de ces recommandations et le bilan des actions entreprises depuis l'automne 2013.

Réponse :

Le plan d'action a été déposé en juin 2014 au Secrétariat de la Commission de l'administration publique.

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

1^{ÈRE} OPPOSITION

QUESTION 45

Au sujet du Fonds de partenariat touristique, ventiler les autres revenus (81 735 \$).

Question **45**

Réponse :

Les autres revenus du Fonds de partenariat touristique (en milliers de dollars) se détaillent de la façon suivante :

	2015-2016 (Prévision)
Taxes sur l'hébergement	48 816,3
Taxe de vente du Québec	26 500,0
Programme de signalisation touristique	2 283,9
Remboursement du Fonds de développement nordique	1 353,3
Activités de partenariat	1 156,5
Vente de biens et services touristiques	1 625,0
Total :	81 735,0

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

1^{ÈRE} OPPOSITION

QUESTION 46

Question **46**

Quel portefeuille finançait le Programme d'aide à la stratégie des croisières, qui a pris fin en 2014-2015?

Réponse :

Le Programme d'aide à la stratégie des croisières est financé par l'élément 1 du programme 1 du ministère du Tourisme : Promotion et développement du tourisme.

Le programme a été prolongé jusqu'au 31 mars 2017.